



BIBLIOTECA CENTRALA
A
UNIVERSITAȚII
DIN
BUCUREȘTI

No. Curent 3332 Format II.

No. Inventar 5283 Anul

Secția Raftul

272035

TAKE IONESCO

Inv. 3332.

Ino. 4158



Deux ans de finances roumaines

— 1899 - 1901 —

336 (498) - 1899/1901"

PRO DOMO

5283



BUCAREST

Imprimerie E. S. CERBU

1902

3332

1961

CONTROL 195

D

pe 18/04

B.C.U. Bucuresti



C5283

Introduction

Il paraît qu'il n'a pas suffi de me faire tomber dans sept collèges en moins d'un an, pour m'écarter de la Chambre et de ses discussions.

Les deux beaux messieurs qui s'étaient coalisés pour cette besogne, comme l'a reconnu dernièrement M. Stourdza au Sénat, et qui se sont donné la mission de répondre devant l'Éternel des destinées du parti libéral et de cette coterie sans nom que, faute de mieux, j'ai appelée le mandysme, ces deux messieurs éprouvent une démangeaison incurable de discuter avec moi absent, — si les grossièretés vulgaires de M. Stourdza et les foudres en carton de M. Carp peuvent mériter le nom de discussion.

Soit. Puisque, de leur aveu même, les sept chutes consécutives ne m'ont pas encore mis par terre, pour un jour je répondrai à l'appel nominal de la Chambre. Je leur demande pardon de répondre d'ici, et non de la colline de la Métropole. Je sais que ce n'est pas leur faute, à eux; aussi est-ce pour cela que je leur en demande pardon.

Je dois tout d'abord débayer le terrain de quelques insanités et de quelques grossièretés de l'ainé des beaux-frères.

M. Stourdza trouve qu'on ne pourra pas avoir une bonne situation financière en Roumanie, tant qu'on n'aura pas fait une loi contre la strada Enei et qu'on n'empêchera pas de participer à la vie politique du pays l'auteur de la strada Enei qui, selon la perspective étroite de M. Stourdza, se confond avec moi.

Tout en lui étant reconnaissant pour ce compliment inattendu, je refuse de rouvrir un débat encore chaud des protestations de tout le pays—y compris le « Craïovéan » alambiqué de l'*Epoca* — contre la dernière tentative faite par un syndicat honteux pour présenter un grand mouvement d'indignation nationale comme un truc du Takisme. Je comprends d'ailleurs que M. Stourdza frémissse et bondisse, chaque fois qu'il se rappelle la leçon qu'il a reçue au printemps de 1899 et que, ne pouvant se venger contre toute une nation, il me fasse servir de paratonnerre à sa haine. Je l'accepte avec plaisir, — n'est pas paratonnerre qui veut.

M. Stourdza s'est plu à me nommer faussaire, en précisant avec son exquise minutie de numismate : faussaire en documents et en testaments.

Probablement, beaucoup de gens n'ont pas compris ce que le testament avait à chercher dans ces débats. Je veux venir en aide à M. Stourdza. Le « faux testament » dont il s'agit est celui par lequel les frères de feu Take Anastasiou revendiquent la succession du défunt. Or, parce que, dans ce procès, intenté par deux avocats libéraux bien avant que les réclamants ne se soient adressés à moi, je plaide aussi pour ces réclamants, en compagnie de M. Al. Djuvara, ancien ministre de la justice de M. Stourdza, et de la mairie libérale de Tecuci, je suis un faussaire.

Mon Dieu, ce n'est pas que les grossièretés de M. Stourdza puissent exciter en moi autre chose qu'un sourire charitable ; mais je trouve indigne qu'un premier ministre plaide à la Chambre son propre procès—M. Stourdza a assisté personnellement à toutes les audiences du tribunal — déferé à la justice du royaume. Il est vrai que, pour commettre cette inconvenance doublée d'une malhonnêteté, M. Stourdza a une excuse : il n'est même pas avocat et il ne peut pas prétendre qu'il a cru se trouver à l'audience. Je ne le suivrai donc pas dans cette voie ; il y a des misères que même l'indignité de votre adversaire ne justifierait pas.

Le faux en documents est certes du domaine de la politique ; il se rattache toujours à la question des écoles de Brashov. Or, le voici en deux lignes :

J'ai lu à la Chambre la copie d'un ordre que j'ai affirmé avoir été reçu par le métropolitain Miron de Sibiu, de la part du ministre de l'instruction publique de Hongrie. Eh bien, il a été prouvé depuis que je m'étais trompé,

en ce sens que cet ordre avait bien été reçu par le métropolitain Miron de Sibiu, mais non envoyé par le ministre de l'instruction publique de Hongrie. Il émanait du cabinet du premier ministre, cabinet auquel se rattache la section des nationalités. Le métropolitain Miron a déclaré l'avoir reçu du cabinet du premier ministre, et un inspecteur des écoles hongroises, attaché au bureau des nationalités — donc au cabinet du premier ministre, — a prétendu l'avoir écrit, tout en prétextant un tas de faux-fuyants pour donner une explication de cet ordre.

Ceci est mon faux en documents. Il n'y a qu'un Stourdza pour y voir un faux.

D'ailleurs, M. Stourdza pourrait prendre de plus amples renseignements là-dessus, en les demandant à ses alliés mandystes, qui tous ont coopéré à la campagne du printemps 1899.

Toutes ces vétilles écartées, arrivons au sujet, ou plutôt au prétexte du débat, puisqu'on ne fera jamais avaler à personne que c'est par amour de l'équilibre budgétaire que Radica et Doodica m'ont voué aux géhennes de l'enfer, — M. Stourdza en demandant que je sois enterré vivant, M. Carp en me donnant le conseil de rentrer sous terre de mon propre gré. L'un me suicide, l'autre m'invite tendrement à me suicider.

Or, à les entendre, je dois disparaître, pour avoir commis le crime de détruire les finances de la Roumanie, en proposant aux Chambres un budget qui a donné un déficit de 27 millions.

Avant de répondre à cette *grave* accusation, il serait malin de faire remarquer que M. Carp me condamne à la disparition pour un déficit de 27 millions, tandis qu'il accepte le patronage politique et électoral—l'aumône, pour appeler les choses par leur nom,—de M. Pallade qui, lui, en fait de déficit, ne m'avait distancé que de 8 millions. Qui sait si, un jour, M. Carp n'estimera pas que, tout comme il est permis d'accepter un siège de député d'un homme qui a établi un budget avec 35 millions de déficit, il est tout aussi possible d'en demander un à celui dont le déficit n'a atteint que 27 millions. Ce jour-là, il aura soin de sauter l'année 1900-1901 de son tableau rétrospectif, tout comme, vendredi, il a, avec beaucoup de prudence, sauté l'année 1899-1900, c'est-à-dire le déficit de l'excellent M. Stourdza, qui lui a conféré le titre *in partibus* de chef du parti conservateur.

Je pourrais aussi faire remarquer à ces messieurs que, lorsqu'ils parlent de budget présenté par Take Ionesco, ils disent un non-sens, puisque je n'ai jamais de ma vie déposé un budget. Je suis devenu ministre des finances après le dépôt du budget par M. le général Mano, et alors que l'autre organe essentiel de la loi des finances, le rapporteur, était déjà désigné en la personne de M. Nicolas Filipesco.

Le budget de M. le général Mano portait aux dépenses le chiffre de 242.599.000 francs. Je l'ai réduit à 238.229.000 francs, en réalisant ainsi une économie de 4,370.000 francs, — ou plutôt de 6.800.000 francs, dont 4.300.000 francs sur le budget de la guerre, 1.010.000 francs sur celui de l'instruction publique, 300.000 francs sur celui de la justice, 500.000 francs sur celui des travaux publics, 400.000 francs sur celui de l'intérieur. Si toutefois la réduction totale ne cadre pas avec le total de ces chiffres partiels, c'est qu'il a fallu augmenter de beaucoup l'allocation pour la prime du sucre, laquelle, dans les budgets libéraux, était constamment escamotée.

Les prévisions des recettes étaient fixées par le budget Mano au chiffre de 242.599.000 francs. J'ai réduit ces estimations de 4.920.000 francs, en presque totalité sur les douanes. Et si l'estimation totale n'est pas diminuée d'autant, c'est que j'ai ajouté deux nouvelles ressources qui, grâce à Dieu, ont réalisé mes prévisions (le monopole du papier à cigarettes et le bénéfice sur la frappe de la monnaie de nickel) et que le revenu net des chemins de fer, qui avait été calculé, dans le projet Mano, à 16.492.000 francs, a été augmenté de 5.500.000 francs par le ministre des travaux publics, M. J. Gradishteano, lequel se basait sur les 2 millions d'économies qu'il venait d'y réaliser et sur l'élévation du tarif pour le transport des céréales.

Je pourrais ajouter que, de mon déficit de 27 millions, 9 millions viennent du budget des chemins de fer, auquel je n'avais rien à faire et qui était l'œuvre d'un des partisans actuels du beau-frère cadet.

Mais une pareille défense serait indigne de moi, parce qu'elle serait injuste et déloyale.

La vérité est que M. le général Mano, mon éminent prédécesseur aux finances, aurait fait, s'il était resté à ce département, les modifications que j'ai opérées moi-même, sinon mieux, parce que, comme je le prouverai plus tard,

chaque jour qui passait nous révélait davantage la profondeur du désastre financier auquel l'incurie, la cécité et l'imprévoyance de M. Stourdza avaient amené le pays, et qu'il eut été impossible à n'importe qui — y compris les deux beaux-frères — de se rendre compte du premier coup de l'immensité du gouffre.

Il serait également injuste de rejeter sur M. J. Gradish-teano la responsabilité du déficit des chemins de fer, qui incombe aux phénomènes de la nature.

D'ailleurs, quand on a la prétention d'être un homme politique et le serviteur d'un parti, il n'est jamais permis de distinguer sa responsabilité personnelle de la responsabilité collective, sauf lorsque, en agissant ainsi, on allège le parti pour se charger soi-même.

Si la vanité, l'égoïsme, l'amour-propre exagéré, si cette hypertrophie du moi qui ronge comme un cancer, pouvaient souffler à quelqu'un la tentation de ne pas respecter cette règle primordiale de la loyauté, l'exemple de l'éternel avortement de M. Carp serait là pour nous avertir et nous ramener à l'ordre.

Je prends donc sur moi, sur moi seul, la responsabilité entière de tout le budget et de tout le déficit ; je me permettrai seulement d'examiner si je dois suivre le conseil de M. Carp et disparaître sous terre, — avec la certitude de me rendre dans le royaume de Pluton, selon la prophétie désintéressée de M. Stourdza.

II

Mon déficit et M. Carp

Mon grand crime, mon crime irrémissible, est donc d'avoir fait voter un budget qui a donné un déficit de 27 millions.

Je n'aurai pas la niaiserie de nier qu'un déficit aussi important ait été un mal, un grand mal, si l'on veut. D'ailleurs, on me l'a trop fait sentir pour que, quelque optimiste que je sois et quelque indifférent que me laissent les attaques de mes adversaires, je ne me rende pas compte que, même au point de vue tout à fait secondaire de ma situation personnelle, ce déficit est un mal.

Mais la question n'est pas là. Il s'agit d'examiner honnêtement si mes prévisions budgétaires ont différé de celles de mes adversaires, si l'un d'entre eux a prévu mon

déficit, et dans la négative, d'examiner pourquoi ils n'ont pas été plus prévoyants que moi et pourquoi ils n'auraient pu l'être.

En effet, ce serait une maigre excuse que celle de l'erreur commune à tous, si je ne pouvais démontrer en même temps que cette erreur était fatale et impossible à éviter.

Commençons par les mandystes, à cette époque-là les constitutionnels.

Lors de la discussion du budget de 1900-1901, dans la séance du 20 mars 1900, M. Carp disait textuellement : « Tout ce que je puis dire, c'est que le budget est équilibré, et c'est pour cela qu'il ne me satisfait pas. Messieurs, pris en soi, le budget s'équilibre purement et simplement, mais il n'a pas l'excédent que vous prétendez ».

Et pour être plus clair, M. Carp ajoutait : « Nous croyons que vos évaluations sont exagérées de 5 à 6 millions. Nous croyons que les douanes ne vous donneront pas tout ce que la commission du budget, d'accord avec le gouvernement, en attend. Nous croyons de même que les monopoles ne vous donneront pas les recettes prévues par la commission du budget. Nous croyons encore que l'impôt sur l'alcool ne rendra pas ce que vous en espérez. Si nous déduisons ces évaluations exagérées qui, d'après nous, s'élèvent à 5 millions, votre excédent tombera de 7 à 2 millions ».

C'est clair, net et catégorique. Le grand homme qui me propose un *harakiri* expiatoire, pour n'avoir pas prévu un déficit de 27 millions, était aussi aveugle que moi, et quoique dans l'opposition, il me reconnaissait un équilibre budgétaire et même 2 millions d'excédent.

J'insiste sur ce point, parce qu'il est caractéristique de la bonne foi de ces messieurs. Il met à nu aussi leur grandeur d'âme, pour ne pas dire davantage.

A côté de M. Carp, un autre mandyste prit la parole dans cette fameuse discussion ; ce fut M. C. C. Arion, un ancien et cher ami. En ce qui touche le déficit, M. Arion, parlant le 18 mars 1900, me reconnaissait un excédent réel et, puisque excédent il y avait, il s'efforçait de prouver que je n'y étais arrivé que parce que j'avais suivi les conseils de M. Carp.

Je cite au passage ; « Vous avez essayé d'introduire un plus grand sérieux dans nos travaux ; vous êtes parti d'un principe sans lequel il ne saurait y avoir de bonnes finances, la sincérité en matière de budget. Une foule de

dépenses qui se cachaient dans les plis obscurs des budgets extraordinaires, vous les avez fait apparaître à la lumière du jour. Vous vous êtes approché de la vérité, incomparablement davantage que par le passé. C'est une œuvre méritoire».

Et encore :

«Suivant la théorie exposée en séance publique par M. Carp et le sage conseil donné par M. Costinesco dans la commission du budget, vous vous êtes acheminé sur un terrain inconnu jusqu'à présent et vous avez réalisé en partie une œuvre saine. Je ne vous marchanderais pas mon approbation, si l'excédent de votre budget, excédent de 7 millions, ajouté à la somme dont vous avez doté le chapitre des dépenses extraordinaires — 1 million et demi,— approche du chiffre de 10 millions, préconisé par nous, les constitutionnels. Et je ne vous refuserais pas une approbation encore plus grande, si cet excédent devait être permanent. Mais cet excédent est seulement annuel.»

Ceci se passait en mars 1900.

Le printemps vint, puis l'été ; et à mesure que l'année avançait, il devenait plus évident que la crise était plus profonde, que le rétentissement de l'année calamiteuse serait de plus longue durée, et que fatalement il se produirait un déficit.

Voyons maintenant si M. Carp, devenu ministre des finances, responsable de la situation financière et du crédit du pays, se rend mieux compte de l'état des choses que ne le faisait M. Carp, membre de l'opposition.

Malheureusement pour son génie, il n'en est rien.

Le 29 septembre 1900, six mois après la mise en application de mon budget «monstrueux», M. Carp, à qui l'on demandait quelles mesures il comptait prendre pour couvrir le déficit de l'année courante, s'exprimait ainsi :

«M. Pallade me demande pourquoi je n'ai pas parlé, maintenant en septembre, du déficit de l'année courante. Je n'en ai pas parlé, parce que, d'après moi, la situation actuelle momentanée n'est pas un indice sûr du futur déficit. Vous vous rappelez que, lors de la discussion du budget, l'hiver dernier, lorsqu'on faisait des calculs, d'après moi optimistes, j'ai dit : N'oubliez pas qu'après une *mauvaise année* (M. Carp était encore à la théorie d'une mauvaise année), le commencement de l'année qui suit est l'époque qui se ressent davantage de la mauvaise année, plus que l'année même où s'est produite la mau-

vaise récolte, et *vice-versa*. Par conséquent, que les premiers mois dussent être mauvais, c'était chose certaine pour moi et, je crois, pour tout le monde. C'est pourquoi je vous dis que je ne puis pas vous parler du déficit de l'année courante, car si je prenais en considération ces chiffres (les chiffres des encaissements jusqu'alors), le déficit serait beaucoup plus grand que, selon ma conviction, il ne le sera en réalité».

Ainsi donc, à la fin de septembre 1900, M. Carp ne croit plus à un excédent de 2 millions, mais il prévoit un déficit sensiblement plus réduit que celui que les libéraux commençaient à peine alors à prophétiser.

Deux mois plus tard, le 2 décembre 1900, c'est-à-dire après huit mois d'exercice, M. Carp précise le chiffre probable du déficit.

Écoutons-le :

«Je soutiens que le déficit de l'année courante, même d'après l'évaluation la plus pessimiste, ne dépassera pas — si toutefois il l'atteint — le chiffre de 16 à 17 millions. Si vous me demandez mon opinion, je prétends qu'il sera encore moindre».

Je me suis longuement étendu sur les prophéties de M. Carp à différentes époques de l'année 1900. J'ai prouvé qu'au moment où l'on votait mon budget, ce budget qui devrait servir à allumer mon bûcher politique, M. Carp croyait à un excédent de 2 millions ; que six mois plus tard, alors qu'il était depuis trois mois ministre des finances, il augurait un déficit insignifiant, et que huit mois plus tard, deux mois avant cet événement tragique qui a l'air d'avoir eu raison de son sang-froid d'autrefois, au moment même où il préparait son propre budget, M. Carp ne croyait encore qu'à un déficit inférieur au chiffre de 16 millions, qu'il qualifiait de trop pessimiste.

Il me semble que j'aurais mauvaise grâce de lui dire, après cela, que je ne puis pas suivre son conseil très chrétien et lui faire le plaisir de disparaître sous terre, parce que, en mars 1900, je n'ai pas prévu le déficit de 27 millions.

Mon déficit et M. Stourdza

Mes comptes sont encore plus faciles à régler avec M. Stourdza qu'avec M. Carp.

En effet, jusqu'au mois de septembre 1900, ni M. Stourdza, ni aucun de ses lieutenants, ni même sa presse — et Dieu sait si elle radote à tort et à travers! — n'a dit mot à l'égard du déficit probable et encore moins indiqué des moyens pour le prévenir.

Nous avons la mémoire courte, en Roumanie, parce que, au fond, nous sommes tous bons enfants. Mais lorsque certaines gens montent sur des échasses, parce qu'ils ont été des sages après coup, il n'est pas inutile de rappeler certains faits.

Or, le parti national-libéral, représenté alors à la Chambre par M. Jean J. Bratiano et au Sénat par M. Antoine Carp, n'a jamais trouvé bon de profiter de la discussion de nos nombreux projets d'impôts et autres mesures financières, pour nous dire quel était son programme et s'il en avait un en face de la délicate situation financière dans laquelle se trouvait le pays. Les amis de M. Stourdza se sont contentés de combattre l'impôt de 5 pour 100 sur les appointements des fonctionnaires et de lui refuser leur vote (discours de M. J. Bratiano du 9 décembre 1899). Mais jamais, au grand jamais, ils n'ont osé même prétendre qu'ils se rendaient compte de la véritable situation financière et encore moins qu'ils avaient une solution.

Detail encore plus caractéristique et qu'on semble oublier, M. Jean J. Bratiano, à ce moment-là le vrai représentant de M. Stourdza à la Chambre, qui me menaçait d'une émeute si j'osais réviser le code de commerce, a trouvé prudent de faire le mort ou du moins le muet, pendant la discussion de ce budget «monstrueux» qui me cloue un pilori de l'histoire.

Il est vrai qu'il s'était essayé en matière de finances, lors de la discussion du Message; mais il n'avait trouvé autre chose que de défendre les innombrables travaux extraordinaires et de luxe que le pays avait faits et de critiquer les conditions de l'emprunt. Du déficit, des moyens de le couvrir, de nouveaux impôts, d'économies, pas un mot. En décembre 1899, à la veille du dépôt du bud-

get Mano, le futur chef du parti libéral ignorait *absolument* et la nécessité des économies, et l'opportunité des impôts auxquels il refusait son vote.

Je sais qu'on va m'objecter M. Emile Costinesco, dissident à ce moment-là et qui depuis... La Roumanie alors ignorait son repentir. Pour faciliter la discussion, acceptons le débat avec M. Costinesco comme représentant non autorisé de M. Stourdza.

M. E. Costinesco a pris part à la discussion du budget, de mon «monstrueux» budget, dans la séance du 22 mars 1900, et il l'a fait avec la compétence et la bonne grâce qui le distinguent dans un parti de jacobins et de sectaires.

Il est vrai que, dans son discours, M. Costinesco m'a conseillé les économies, sans préciser pourtant aucun chiffre; il est vrai qu'il a déclaré que je n'aurais pas l'excédent de 7 millions, qu'il se pourrait même que j'aboutisse à un déficit. Mais M. Costinesco a été loin, bien loin, de prévoir le déficit de 27 millions qui, avec l'excédent indiqué de 7 millions, constitue une moins-value de 34 millions sur mes évaluations budgétaires. En effet, M. Costinesco, dans son discours, trouvait que j'aurais aux douanes une moins-value de 2 millions, à l'alcool de 2 à 3 millions, aux monopoles quelque chose, et beaucoup plus encore aux recettes des chemins de fer. Faites l'addition de tout cela, et vous verrez que nous sommes à peine à 7, 8, mettons 10 millions en tout, — loin, bien loin des 34 millions que mes rentrées ne m'ont pas donnés. D'ailleurs, il y a une preuve encore plus certaine que même M. Costinesco ne voyait pas l'étendue du vide budgétaire et n'était pas encore fixé sur les économies à faire. En effet, à la discussion du Message, dans la séance du 29 novembre 1899, M. Costinesco évalue le déficit du budget Pallade entre 22 et 25 millions, alors que l'on sait qu'il a monté à 35. Et en fait de mesures à prendre, il s'étend très longuement sur la cessation des travaux extraordinaires et sur la non-augmentation des dépenses.

Et non seulement M. Costinesco était le pessimiste par excellence, mais jouissant à ce moment-là de l'avantage de pouvoir tout dire, puisqu'il n'engageait que lui seul, son langage n'a pu être influencé par aucune considération.

Il est vrai qu'en automne 1900, tout change.

Les libéraux annoncent un déficit. Point n'était besoin

d'être grand clerc pour le discerner en automne 1900.

Déjà en décembre 1900, M. Costinesco l'évalue à 29 millions, 2 de plus qu'il n'a été en réalité ; et moi, dans mon discours du 2 décembre 1900, je l'estime entre 20 et 22 millions. Si je ne le croyais pas plus grand, c'est que, comme je le déclarai à la Chambre, M. Pano, qui était aux chemins de fer, m'assurait que les voies ferrées donneraient un déficit non pas de 9 millions, ce qui a été le cas, mais seulement de 6.

Il n'y avait que M. Carp qui, à la même date, ne croyait qu'à un déficit inférieur à 16 millions.

C'est à la même époque, pendant l'automne et surtout au commencement de l'hiver de 1900, que le parti libéral affiche enfin la prétention d'avoir une politique financière, en précisant que cette politique-là devait être la politique des retranchements, estimés en janvier 1901 à 20 millions, qu'on a portés ensuite à 25, et auxquels on a ajouté finalement de nouvelles ressources à concurrence de 5 millions, — ce qui fait un total de 30 millions d'améliorations sur le budget.

Mais déjà la politique des économies avait été préconisée par tout le monde. En effet, pour ne parler que *pro domo*, dans le référé que j'avais adressé au conseil des ministres en juin 1900, plusieurs mois avant que le parti libéral eût affiché sa politique d'économies, j'avais demandé des économies de 10 millions au minimum.

Je cite textuellement :

« Les projets qui je suis prêt à soumettre à votre approbation réaliseront des économies réelles d'environ 10 millions au minimum, — pour préciser, environ 6 millions sous la forme d'une réduction générale sur les appointements des fonctionnaires publics, le reste par des réductions de services dans les différents départements sans distinction ».

On voit donc que, déjà en juin 1900, j'avais combiné et proposé, et la réduction sur les appointements, et la réduction dans les services.

Je parle à dessein du projet de juin 1900, parce qu'il a date documentaire ; mais, en réalité, ma proposition est plus ancienne. A peine le budget était-il voté que je proposais au conseil des ministres de choisir — déjà pour cette fin de session — l'une des deux mesures que je croyais indispensables, soit la réduction générale des appointements, soit la réforme de la loi des pensions, cette

magnifique œuvre financière dont M. Carp a doté la Roumanie et qui, certes, lui aurait valu dans un autre pays, non pas une exécution sanguinaire, mais un *mea culpa* des plus prolongés.

Le conseil des ministres choisit la réforme de la loi des pensions, pour commencer; et comme nous savions qu'une session extraordinaire allait être nécessaire pour la question des actions de l'Etat à la Banque nationale et peut-être pour celle des terrains pétrolifères, nous décidâmes de reporter la réforme de la loi des pensions à la session extraordinaire.

Je reconnais franchement que les mesures que je proposais en juin 1900, alors que les libéraux et les mandystes ne proposaient rien du tout, mesures qui me paraissaient suffisantes à cette date, auraient été insuffisantes en décembre 1900. Je reconnais que, plus tard, il devenait indispensable d'aller plus loin avec les économies et que c'est pour M. Stourdza un mérite de l'avoir fait, — sans approuver pour cela ni l'exagération, ni la maladresse de certaines de ces réductions, et encore moins la cruauté dans l'application. Je laisse de côté pour le moment l'axiome que beaucoup des économies qu'il a faites ne sont pas permanentes.

Tout ce que j'ai voulu établir, c'est que la politique financière du parti libéral n'était pas née à l'époque où j'ai dressé mon budget «monstrueux», que les libéraux, pas plus que les mandystes, n'ont pas prévu mon déficit, et qu'ils se sont réveillés très tard, au moins plus tard que moi.

Il me reste à expliquer pourquoi personne n'a pu être plus prévoyant que M. le général Mano et moi, et surtout pourquoi les libéraux ont été fatalement les moins prévoyants de tous.

IV

La politique financière de M. Stourdza (1895-99)

La manière la plus certaine de ne pas se rendre compte de ce qui se passe dans la tête des autres, c'est de se les figurer ou entièrement de mauvaise foi ou entièrement crétins. Les gens d'une mauvaise foi absolue sont beaucoup plus rares qu'on ne le pense et le parfait crétin est plutôt un type de vaudeville.

Or, si l'on prétendait que les libéraux — et je ne fais

exception pour personne — ont eu une conception nette de l'état financier de la Roumanie et ont administré tout de même nos finances comme ils l'ont fait de 1895 à 1899, il faudrait les déclarer ou de mauvaise foi ou crétiens. Reste forcément une autre explication : ils n'ont rien vu.

En effet, aucun homme sensé ne pourra prétendre qu'un vide budgétaire qui n'a pu être comblé que par nos nombreux impôts et nos économies à nous, auxquels ont succédé les économies et les impôts de M. Stourdza, et qu'on peut estimer à plus de 50 millions par an — c'est-à-dire plus de 20 pour 100 du budget du royaume, — soit le résultat d'un accident passager et non pas la conséquence fatale d'une mauvaise conception économique et financière qui a ses racines bien plus avant que les événements qui l'on fait apparaître aux yeux de tous.

A ceux qui croiraient autrement, je refuse de répondre. Ce sont ceux qui n'ont rien compris et ne comprendront jamais rien.

Là est tout le nœud de la question ; là est l'explication réelle et de l'insuffisance des remèdes que nous avons apportés la première année de notre gouvernement, et du retard qu'ont mis les libéraux à se faire une conviction et à s'arrêter à une politique.

Personne, absolument personne, n'a cru que nous galopions à faux depuis nombre d'années et que les difficultés dans lesquelles nous nous trouvions avaient une telle étendue.

La politique financière de M. Stourdza dans son dernier gouvernement, encore plus que son mutisme devant la crise de 1899, prouve surabondamment ce que j'avance.

En effet, on peut empirer une situation financière de trois manières : en augmentant les dépenses ; en refusant de créer de nouvelles ressources, quand on ne diminue pas les ressources existantes ; en poussant follement aux travaux extraordinaires qu'on exécute à force d'emprunts, surtout d'emprunts à l'étranger, comme c'est notre cas.

Il y a des gouvernements qui pèchent d'une de ces trois manières ; M. Stourdza, lui, a péché des trois manières à la fois.

En fait de ressources, sauf la taxe de consommation sur le sucre, qui n'était pas même un équivalent pour la prime qu'on avait à payer, (sans compter la perte encore

plus grande sur les recettes des douanes, à cause de la cessation de l'importation du sucre étranger), M. Stourdza, en quatre ans de gouvernement, n'a créé aucune ressource, bien qu'il sût que les conservateurs, en 1895, avaient décidé, s'ils restaient au pouvoir, de demander de nouveaux sacrifices aux contribuables. Il a présenté, il est vrai, un projet de loi sur la taxe du timbre et de l'enregistrement et un projet de loi sur les patentes; mais, avec cette conséquence qui caractérise le véritable homme d'Etat, après avoir lancé deux projets d'impôts qui probablement étaient nécessaires, et avoir escompté dans le calcul de son budget ces deux projets, il les a laissés mourir et s'est contenté de manger les réserves que nous lui avons créées par la caisse d'amortissement, par le fond de réserve des chemins de fer, etc.

M. Stourdza est allé plus loin dans cette voie; il a supprimé la taxe du clergé et a privé de la sorte le Trésor d'une ressource de 4 millions par an, sans la remplacer par rien.

Dans les dépenses, M. Stourdza s'est surpassé lui-même. A la guerre, il a augmenté les soldes des officiers (3 millions $\frac{1}{2}$ d'augmentation de dépenses par an), il a presque doublé le nombre de nos généraux, et le reste à l'avenant. Il est vrai que, comme compensation, il a supprimé les manœuvres et consommé la réserve de guerre des cartouches et de l'équipement.

Ainsi, malgré l'augmentation de l'effectif, les crédits alloués pour l'équipement de l'armée, que le dernier budget conservateur avait laissés à 5 millions $\frac{1}{2}$, tombaient sous M. Stourdza à 3.600.000 fr., la différence étant prise sur la réserve de guerre. Même proportion dans la réduction des crédits pour le matériel de l'arsenal; et quant à la remonte de l'armée, M. Stourdza réduisait l'allocation de moitié, en mettant au compte de la rente la différence,—car ce grand financier, qui me traite de faussaire, a excellé dans le truc de passer les dépenses les plus ordinaires au chapitre des dépenses sur ressources extraordinaires. Je suis assez obtus pour n'y trouver aucune circonstance atténuante.

A l'instruction publique, s'il a fait une économie de 38.000 francs par an, en supprimant la rente des écoles roumaines de Brashov, il a en revanche presque doublé les appointements des professeurs de nos Universités; il a fait voter une loi sur l'enseignement professionnel, qui

devait s'appliquer entièrement en quatre ans et qui ne pouvait coûter à l'Etat, aux départements et aux communes, moins de 3 millions $1/2$ par an. Et il s'est encore lancé dans la grande entreprise de la construction des locaux scolaires dans les villages, pour laquelle on devait emprunter durant un quart de siècle au moins 5 millions par an.

Il est vrai que, comme compensation, il a supprimé la contribution des communes aux frais de l'enseignement primaire, que j'avais établie par ma loi et qui, aujourd'hui, monterait à près d'un million par an. Quand on est prodigue, on ne l'est pas à demi.

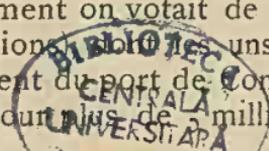
Aux travaux publics, la manie de l'augmentation des dépenses a été encore plus caractéristique. M. Stourdza a fait voter une loi qui, sous le prétexte d'une meilleure organisation des services des chemins de fer, augmentait les appointements des fonctionnaires des voies ferrées de près de 2 millions par an. Il est vrai — si c'est là une circonstance atténuante — que le vote de cette loi a été comme une flèche du Parthe. Elle ne devait s'appliquer qu'à partir du 1-er janvier 1900; inutile de dire que nous l'avons supprimée.

A l'intérieur, j'en conviens, M. Stourdza a fait une économie, en réduisant le nombre des sous-préfets et en supprimant dans la gendarmerie la moitié des gendarmes, tout en gardant tous les officiers; mais quelques mois avant sa chute, il avait déjà proposé de rétablir les gendarmes supprimés. Ce n'était donc pas l'économie qu'il avait poursuivie, mais l'affaiblissement de l'ordre.

Aux finances, une loi de soi-disant organisation augmentait les dépenses, et aux affaires étrangères, où il opérait en personne, il a dépensé pour les fonds secrets juste le quadruple des allocations budgétaires, — chaque année un crédit extraordinaire de 150.000 francs, et à la fin, un compte-courant illégal de 1 million, qu'avec désinvolture il a laissé à payer aux briquetiers de la strada Enei.

C'est là que le gaspillage a été le plus insensé: à tout seigneur, tout honneur.

En fait de travaux extraordinaires, jamais on ne les avait poussés avec une rage plus inouïe; on s'en donnait à cœur joie. Non seulement on votait de nouveaux travaux (pour plus de 100 millions), mais on les dépensait follement superflus, comme le doublement du port de Constantza et l'achat de nouveaux navires pour plus de 5 millions, mais souvent



on construisait sans que les crédits aient été votés par les Chambres; — ainsi, pour deux des lignes de chemins de fer, a-t-on dépensé des millions sans avoir les crédits. Et le ministre de l'instruction publique, jaloux de la désinvolture de son collègue, a fait la même chose pour les écoles de village: il a construit pour 2 millions $\frac{1}{2}$, sans que les Chambres lui eussent voté un centime. Naturellement, en bons enfants que nous sommes, nous avons réglé et payé tout cela.

Et pendant que les millions dansaient une ronde infernale, la haute finance avait prévenu M. Stourdza — je l'affirme — qu'il fallait s'arrêter, qu'on ne pourrait pas contracter un emprunt. Pas d'emprunt, se dit ce grand financier, j'ai les bons du Trésor! Et M. Pallade de se charger de soutenir en pleine Chambre qu'il vaut mieux faire d'abord les travaux avec les bons du Trésor et emprunter ensuite; M. Pallade d'inonder le marché, jusqu'en Italie et en Espagne — je l'affirme encore — de 60 et tant de millions de bons du Trésor, et de nous laisser pour encore près de 100 millions de travaux contractés et de commandes faites.

Et alors que l'Etat étonnait le monde par cette danse des millions, les départements et les villes rivalisaient avec lui. Les Chambres ne faisaient qu'autoriser emprunt sur emprunt, et comme villes et départements n'avaient à leur disposition qu'un seul prêteur, la Caisse des Dépôts et Consignations, on imposa à celle-ci des prêts à longue échéance de 30 et 40 ans, — une véritable aberration pour une Caisse qui doit payer à vue. C'était exposer notre plus grande institution financière au terrible embarras dans lequel nous l'avons trouvée et dont nous l'avons sauvée... grâce à notre phénoménale incompetence.

Eh bien, devant cette politique, je serais d'une injustice et d'une cruauté sans nom, si je prétendais que jusqu'au moment de sa chute, jusqu'en avril 1899, M. Stourdza se faisait la moindre idée de notre véritable situation financière.

Pour se conduire comme il se conduisait, il est de toute évidence qu'il croyait sincèrement à une prospérité que rien ne saurait arrêter. Soupçonner le contraire, ce serait l'accuser d'une trahison encore plus noire que celle commise dans la question nationale.

Or, si telle était la conviction de M. Démètre Stourdza en avril 1899, fatalement il a dû croire, comme presque

tout le monde, que la Roumanie ne souffrait que d'une mauvaise récolte excessive, que le déficit de 35 millions de M. Pallade ne pouvait être qu'un accident, et qu'avec quelques millions d'améliorations, tout pourrait s'arranger.

Voilà pourquoi il n'a pas pris part à la discussion de nos projets d'impôts; voilà pourquoi il a combattu la réduction de 5 pour 100 sur les appointements, chose éhontée pour lui, s'il avait su que, plus tard, il devrait leur faire subir une mutilation autrement grave; voilà pourquoi il n'a pas pris la parole dans la discussion du budget; voilà pourquoi il n'a pas prévu mon déficit; voilà pourquoi il n'a commencé à avoir une politique financière qu'à la fin de 1900; et voilà pourquoi il a adopté, à cette époque-là, le système des économies, puisque, en fait d'impôts, nous avons fait presque tout ce qu'on pouvait faire.

Mais toutes ces choses-là sont bien connues. Je rappellerai maintenant un incident oublié et qui nous permettra de regarder jusqu'au fond dans les prévisions financières de M. Dém. Stourdza.

V

La prévoyance financière de M. Stourdza

Pour avoir une opinion exacte sur les idées de M. Stourdza au sujet de nos finances, il ne suffit pas d'examiner, comme je l'ai fait, sa politique financière pendant son gouvernement de 1895 à 1899; il faut aussi étudier quelle était sa politique, quelle était sa prévoyance, quels étaient ses conseils, quels étaient ses propos, pendant les sept ans d'opposition qui ont précédé son gouvernement, et surtout pendant les dernières années de ce septennat, alors qu'il était le chef du parti libéral.

Car, il ne faut pas l'oublier, un parti politique doit avoir une politique financière, aussi bien au pouvoir que dans l'opposition. Et M. Stourdza, heureusement pour nous et malheureusement pour sa réputation, n'a jamais caché la sienne.

Or la politique de M. Stourdza à cette époque-là, à moins d'une extraordinaire mauvaise foi, et quelque large que soit la part que je doive faire à ses insuffisances intellectuelles, était caractérisée par une profonde confiance dans la prospérité économique du royaume; et la perfec-

tion de son système financier consistait à augmenter les dépenses tous les ans, à ne jamais créer d'impôts, ou plutôt à opérer des dégrèvements, à entasser emprunt sur emprunt pour se livrer à un luxe désordonné de travaux extraordinaires, et à faire passer le plus qu'il pouvait des dépenses strictement ordinaires — comme achat d'objets d'équipement, de cartouches, de mobilier, (et même transport de troupes sur nos propres chemins de fer, du temps de J. C. Bratiano) — du budget des dépenses ordinaires à celui des dépenses sur ressources extraordinaires, c'est-à-dire sur les emprunts.

De cette politique de M. Stourdza, il y a des points que tout le monde se rappelle.

On sait par exemple que, dans le programme de Jassy, il promettait la suppression de certains impôts, y compris la loi du maximum dont vivent aujourd'hui nos villes; — il promettait aussi un tas de réformes qui amenaient après elles de nouvelles dépenses.

Mais il y a d'autres faits bien plus caractéristiques de l'incompréhension financière de M. Stourdza — je pourrais même dire de la puérilité de ses conceptions — dont personne ne se souvient: on est si peu friand chez nous de la poussière des vieux livres!

Ainsi, qui se rappelle aujourd'hui ce fait typique que, lorsqu'on discutait au Sénat mon projet sur l'enseignement primaire, j'ai dû rompre des lances avec M. Stourdza, d'abord pour conserver dans ma loi la ressource d'une contribution des communes au paiement du personnel enseignant, — contribution qui, à l'heure qu'il est, je le répète, donnerait environ 1 million par an, et que M. Stourdza, arrivé au pouvoir, s'est empressé d'abolir, — puis pour ne pas charger le fisc de la dépense de plus de 100 millions, nécessaires à la construction des locaux scolaires que M. Stourdza me demandait à tout prix; qui se rappelle cela?

Et qui se souvient d'un incident encore plus curieux, et qu'on dirait sorti des *Contes des Mille et Une Nuits*, s'il n'était inscrit tout au long dans le *Moniteur officiel*, un incident qui nous donnera toute la pensée financière de M. Stourdza décrite par lui-même.

En 1893, pour tenir la promesse que tous mes prédécesseurs avaient faite avant moi, j'ai inscrit dans les dépenses publiques la rétribution du clergé, augmentant ainsi les charges de l'Etat de 4 millions et celles des villes d'un peu plus de 1 million.

En revanche, j'ai fait ce que ne font jamais, ce que n'ont jamais fait les ministres des différents départements, lorsqu'ils décident une nouvelle dépense pour l'Etat: je me suis substitué au ministre des finances et, pour couvrir la dépense, j'ai créé dans ma propre loi la taxe du clergé.

Eh bien, quelle était l'attitude de M. Stourdza, sénateur à cette époque, vis-à-vis de cette nouvelle dépense et de cette nouvelle ressource?

J'en parle, parce que l'attitude que M. Stourdza a prise, le 19 avril 1893, nous montre à nu et son absolue imprévoyance, et son extraordinaire légèreté en matière de finances, — légèreté qui n'a pas d'égale dans toute notre histoire financière, assez riche pourtant en matière de légèretés.

D'abord M. Stourdza trouve insuffisants les appointements que j'accordais au clergé, et il me demande tout simplement... de les **doubler**. Il estime que j'aurais dû payer les prêtres des villes — sans distinction pour les études faites — 200 francs par mois, les prêtres des campagnes 100 fr. par mois, et le reste à l'avenant. La dépense totale qu'il me propose, il l'estime lui-même — avec sa minutie caractéristique qui m'a fait souvent regretter que M. Stourdza n'ait pas embrassé comme carrière celle de secrétaire particulier d'un véritable homme politique — à 9.208.680 francs par an pour le personnel et à 882.840 francs pour le matériel, en tout 10.091.520 francs.

Déjà, n'est-il pas tout-à-fait extraordinaire, au point que cela tient presque de la psychologie anormale, que le chef de l'opposition vienne demander, pour régler la situation du clergé, une dépense de plus de 10 millions par an, au lieu de 5 que proposait le gouvernement?

Pour un seul service public, et un service qui jusqu'alors n'avait pas été rétribué sur les deniers de l'Etat, vouloir augmenter de 5 pour 100 le budget des dépenses, — de près de 10 pour 100, si l'on ne tient compte que des crédits alloués pour les dépenses réelles, en écartant l'annuité de la dette..., qu'on me cite un seul cas, dans un seul pays, à n'importe quelle époque, où un homme supposé sain d'esprit et ne voulant pas mystifier les gens, ait agi ainsi!

Mais ce n'est pas tout. Il faut voir maintenant comment le grand financier propose de couvrir cette dépense. En effet, c'est ici que sa compétence financière brille du plus vif éclat.

M. Stourdza refuse ma taxe du clergé; il refuse également tout autre nouvel impôt ou nouvelle ressource. Il me propose tout simplement de décréter cette énorme dépense sans créer aucune ressource, et de la fonder uniquement sur l'escompte des plus-values futures de notre système d'impôts.

Et comme même M. Stourdza ne pouvait prétendre que d'une année à l'autre nos impôts allaient nous donner une plus-value de 10 millions, il distribue cette dépense sur 7 années budgétaires,—un tiers de la dépense dès la première année d'une période de trois ans, la second tiers dès la première année d'une seconde période de trois ans, et le dernier tiers à partir de la septième année.

Un homme de finance qui, sérieusement comme Perrette, se fie à une plus-value constante, certaine, fatale, et cela pour sept années consécutives, — si ce n'était prouvé par un document authentique, on crierait au faux... pour employer un mot qui plait à M. Stourdza.

Et, pour ne rien retrancher de la beauté de ce plan funambulesque, je cède la parole à M. Stourdza, en me permettant seulement d'ajouter, entre parenthèses, les dates des années qu'il se contentait de nommer *première, seconde, troisième*, etc. Cela fera encore mieux ressortir l'extraordinaire état d'esprit et la prévoyance d'homme d'Etat de ce monsieur, qui ose m'attaquer pour ne pas avoir vu ce que personne ne voyait :

Vous me demandez d'où on prendra l'argent?—surtout parce que je ne propose pas, comme le ministre, un nouvel impôt. Voici m'a proposition : Le budget de cette année est clos; mais, même si nous décidions que la rétribution du clergé commencera avec le renouvellement de l'année, cette décision pourrait être exécutée.

Pour l'année courante, l'étude de la situation financière vous permettra de constater que le gouvernement a un excédent de 21 millions ¹ 2. Qu'on prenne sur cet excédent la somme de 3 millions,—car ces 3 millions sont en partie le produit de l'augmentation du revenu des domaines de l'Etat, c'est-à-dire des biens de l'Eglise.

Pour les années suivantes, si vous examinez les situations financières de 1889-90 jusqu'à aujourd'hui, vous constaterez que les dépenses de l'Etat se sont élevées de 158.770.924 francs, en 1889-90, au chiffre de 188.379.500 francs, en 1893-94. Puisque nous avons chaque année des excédents, la somme des dépenses est au-dessous de celle des recettes. Ceci représente

donc un boni total de 29.618.576 francs en 5 ans, soit une plus-value annuelle de 6 millions.

La somme nécessaire pour la rétribution du clergé sera prise sur la plus-value des recettes de l'Etat. Même si nous admettons que la plus-value va diminuer et sera réduite de moitié, ma proposition reste toujours exécutable.

Voilà comment :

Plus-value de la 1-ère année (1894-95)	3 millions.
Dépenses pour le clergé	3 »
Plus-value de la 2-ème année (1895-96)	6 »
Dépenses pour le clergé	3 »
Reste un surplus de	3 »
Plus-value de la 3-ème année (1896-97)	9 »
Dépenses pour le clergé	3 »
Reste un surplus de	6 »
Plus-value de la 4-ème année (1897-98)	12 »
Dépenses pour le clergé	6 »
Reste un surplus de	6 »
Plus-value de la 5-ème année (1898-1899)	15 »
Dépenses pour le clergé	6 »
Reste un surplus de	9 »
Plus-value de la 6-ème année (1899-1900)	18 »
Dépenses pour le clergé	6 »
Reste un surplus de	12 »
Plus-value de la 7-ème année (1900-1901)	21 »
Dépenses pour le clergé	9 »
Reste un surplus de	12 »

M. Stourdza récapitulait ainsi sa proposition :

En ces temps, sur les plus-values budgétaires de 84 millions, je donne au clergé 36 millions, et il reste à la disposition de l'Etat 48 millions.

Naturellement, à cette proposition plus que gaie, j'ai répondu ce que «le bon sens de l'homme dans la rue», comme disent les Anglais, répondrait : Comment escompter des plus-values futures dont je n'ai aucune certitude ?

En 1893, ce n'est que le côté comique de la proposition qui me sautait aux yeux. Hélas ! je ne prévoyais pas ce qu'il y avait de sinistre dans cette fumisterie. Quand je relis maintenant les prophéties de M. Stourdza pour les excédents fantastiques collés aux exercices budgétaires 1899-1900 et 1900-1901 — l'année de mon budget monstrueux — (sans parler des exercices 1895-96 et 1897-98 qui se sont également soldés par des déficits), c'est plutôt un sentiment de profonde tristesse qui s'empare de moi.

Après tout, c'est une maigre consolation que de savoir que l'auteur de pareilles insanités est un adversaire politique.

VI

La prévoyance financière de M. Carp

Après avoir montré l'illusion dans laquelle se trouvait M. Dém. Stourdza au sujet de notre situation financière, tant dans l'opposition qu'au pouvoir; après avoir rappelé l'extraordinaire proposition qu'il m'avait faite de bâtir le budget des dépenses sur l'escompte des excédents futurs et la manière dont il a administré nos finances de 1895 à 1899 pour aboutir à un déficit de 35 millions, je serais injuste si je n'ajoutais que M. Stourdza n'est pas le seul coupable de la situation dans laquelle nous nous sommes trouvés.

La vérité est que la conception financière dont M. Stourdza a été le plus brillant et le dernier protagoniste, n'est pas de son invention. En réalité, elle n'est de l'invention de personne.

C'est surtout après la guerre, vers 1880, que l'on peut placer l'inauguration de cette politique financière, dont les traits caractéristiques sont : Augmentation incessante des dépenses, maintien des impôts à leur taux actuel et quelquefois même dégrèvements, emprunts continuels pour faire de grands travaux extraordinaires... et aussi un peu —disons toute la vérité— pour débarrasser le budget ordinaire de beaucoup de dépenses tout à fait ordinaires et qui passaient gentiment au compte de la rente; telle, pour ne citer qu'un cas tout à fait caractéristique, une partie de la somme nécessaire pour couvrir l'agio de l'annuité de la dette publique, du temps où il y avait un agio.

Cette politique financière, avec quelques variantes, a été au fond suivie par tout le monde. Si je parle surtout de M. Stourdza, si je fais de lui le grand coupable, c'est que, arrivé au pouvoir à un moment où cette politique avait donné la preuve de son insuffisance par deux années successives de déficit, 1894-95 (avec 10.350.000 fr.) et 1895-96 (avec 16.650.000 fr.), non seulement il l'a continuée telle quelle, mais il l'a encore exagérée et par là a précipité la solution qui était inévitable. Gaspiller son patrimoine

est mauvais; mais continuer le gaspillage lorsque le patrimoine est épuisé, est pire. D'ailleurs, il est certain qu'il eut été plus facile et moins coûteux pour le pays de commencer en 1896 ce qu'on a été forcé de commencer en 1899.

Il me faut maintenant rappeler d'où venait cette politique financière, si généralement suivie.

En première ligne, on doit mettre l'étonnante prospérité du pays, qui a vu son budget des recettes passer de 117 millions en 1878 à 236 millions en 1898, c'est-à-dire se doubler en vingt ans. C'est là un résultat tout à fait rare. On ne pourrait lui trouver un similaire qu'au Japon, après la guerre contre la Chine, où l'augmentation a été encore plus rapide. Une pareille prospérité, il faut bien l'avouer, était de nature à tourner les têtes et à faire croire au mouvement perpétuel en matière de plus-value des recettes.

Cette prospérité économique qui avait suivi la guerre a été la cause d'une plus grande facilité d'emprunter pour le Trésor, et cette facilité d'emprunter, à son tour, nous a encouragés à nous lancer dans ces grands travaux extraordinaires dont nous avons une soif légitime et tout à notre honneur, puisque nous brûlions d'impatience de faire regagner au nouveau royaume, en une seule génération, tout le temps perdu.

Mais ce dont on ne se rendait compte que très imparfaitement, c'est la mesure dans laquelle cette prospérité financière n'était due qu'à cet influx d'argent emprunté et au mouvement économique créé par les grands travaux. On ne s'apercevait pas que de la sorte la prospérité financière ne reposait pas seulement sur des facteurs naturels, mais aussi et en grande partie sur ce facteur artificiel et forcément destiné à cesser un jour ou l'autre.

Lorsque nous nous trouvions devant un déficit budgétaire, qui toujours correspondait à une mauvaise récolte actuelle ou de l'année précédente (nos déficits par couples: 1884-85 et 1885-86; 1894-95 et 1895-96; 1899-1900 et 1900-1901), on voyait bien la cause immédiate de ces couples de déficits, la mauvaise récolte qui se fait toujours sentir pendant la seconde moitié d'une année et la première moitié de l'année suivante, mais on ne se demandait pas qu'est-ce qui arriverait le jour où cesseraient les emprunts

et avec eux le mouvement économique occasionné par les grands travaux extraordinaires.

C'est probablement à cause de tout ce que je viens de dire que, dans nos luttes politiques, pourtant si nourries et si passionnées, la question financière jouait un si petit rôle. Il est vrai qu'on discutait assez souvent sur les mérites respectifs des deux partis; mais c'était toujours de questions historiques dont il s'agissait: des impôts créés par Mavrogheni jadis, de l'établissement du véritable déficit trouvé par les libéraux en 1876, et de l'agio pour les temps modernes. Et c'était tout.

C'est pour cela que, comme je l'ai démontré à profusion, le parti libéral n'a pas même eu un programme financier jusqu'à l'automne 1900, c'est-à-dire jusqu'au moment où, pour ne pas voir, il aurait fallu tenir les yeux fermés avec obstination; c'est pour cela qu'il a pu nous laisser un budget avec un déficit de 35 millions et—c'est là le point capital—sans y avoir introduit aucune coupure ni ressources nouvelles; c'est pour cela que, même en décembre 1899, le parti libéral, par la voix de son représentant autorisé, s'est opposé à l'impôt de 5 pour 100 sur les appointements des fonctionnaires, détail tout à fait topique et qu'il ne faut jamais oublier.

Si les libéraux n'avaient aucune conscience de la réelle situation financière du pays, il ne faut pas croire que les constitutionnels, ou les conservateurs certainement plus avertis, en avaient une conception exacte.

Pour ce qui est des conservateurs, les documents me manquent pour établir ce que je viens d'affirmer; mais ceux qui ont été dans les conseils intimes de Lascar Catargi ne peuvent avoir oublié que, dans les derniers temps de sa vie, nous avons pensé à une augmentation d'impôts et que, notamment, je lui avais présenté un ensemble dans lequel se trouvaient beaucoup des choses qui ont été faites depuis et qui devaient donner environ 12 millions par an. Nous pensions à ce moment-là que c'était archi-suffisant; d'aucuns trouvaient la somme exagérée.

M. Carp à son tour a exposé ses prophéties financières et son programme financier, le 12 janvier 1897, à Botoshani.

Fidèle à un système qu'il avait développé tous les ans, pendant la discussion de tous les budgets, M. Carp soutenait, à Botoshani, qu'il fallait emprunter davantage et par conséquent augmenter les impôts pour couvrir l'annuité.

C'était la même politique qu'on suivait depuis tant d'années, mais avec un peu plus de prévoyance.

Écoutons-le :

«Je crois que l'Etat roumain, avec ses ressources actuelles, ne peut pas aller de l'avant; et c'est pour cela qu'il faut vous attendre à de nouveaux impôts».

Donc les nouveaux impôts ne sont pas pour remédier à une situation déjà fausse, mais pour aller de l'avant.

D'ailleurs, M. Carp s'explique :

«L'Etat roumain, tel qu'il était, ne pouvait pas aller de l'avant; c'est pour cela qu'il a fallu faire des impôts et des emprunts. C'est pour cela que la théorie des économies, soutenue par beaucoup et promise par beaucoup, n'a jamais été réalisée, ni jamais appliquée, car elle ne pouvait pas être appliquée. *Et c'est un bien qu'elle n'ait pas été appliquée*».

Pour nous rendre bien compte de la pensée de M. Carp, pour voir à quel chiffre il estimait, lui, le quantum à faire produire par les nouveaux impôts, voyons quels étaient ces impôts.

M. Carp pose d'abord cette règle de toute sagesse, cet opportunisme qu'il m'a tant reproché ensuite, lorsqu'il me demandait des impôts scientifiques, que «c'est une erreur de courir après des théories non encore expérimentées» et puis il propose : l'impôt sur les successions directes „modéré“, l'impôt mobilier «qui, quoique difficile à établir, doit être essayé», une modification des patentes, et une modification de la taxe sur l'alcool. C'est tout.

Et M. Carp ajoute : «Je crois qu'avec ces impôts peu nombreux, bien établis, nous pourrions faire face à nos besoins, laissant à l'avenir de satisfaire aux autres besoins».

Calculons maintenant :

L'impôt sur les successions directes—modéré, comme le voulait M. Carp, c'est-à-dire probablement fixé à 1 pour 100 et sans la surtaxe pour la fortune mobilière—ne pouvait donner que beaucoup moins d'un million; l'impôt mobilier, M. Carp l'a évalué lui-même, en 1900, à un demi-million; d'une modification des patentes qui ne donnaient alors en tout qu'un peu plus de 3 millions, il ne pouvait espérer plus d'un million $\frac{1}{2}$. En tout 2 millions $\frac{1}{2}$ à 3 millions par an. Ajoutons, si l'on veut bien, quelque chose de cette modification de l'impôt sur l'alcool que M. Carp ne précisait pas, et l'on voit combien insignifiant était aux yeux de M. Carp l'effort à faire, non pas seulement pour maintenir

une situation financière prospère et sans économies d'aucun genre, mais même pour aller de l'avant.

Si j'ai insisté avec tant d'abondance pour établir combien inexistant du côté des libéraux et plus que maigre du côté de M. Carp était le bagage avec lequel ils auraient dû faire face aux difficultés financières de 1899, s'ils s'étaient trouvés à notre place, ce n'est pas tant pour le malin plaisir d'établir la cécité de mes critiques que pour dégager une vérité de premier ordre qu'on feint d'oublier et qui pourtant est capitale dans un pays d'opinion publique.

En effet, la plus grande difficulté qui se dressait devant le cabinet Cantacuzène, lorsqu'il arriva au pouvoir en avril 1899, c'était l'absolu aveuglement de l'opinion publique sur le véritable état de nos finances, et par conséquent son entière non-préparation à subir le triple sacrifice qu'il fallait faire : l'arrêt de la marche en avant, la réduction des moyens d'existence d'une des couches sociales les plus nombreuses et les plus importantes du pays, et la saignée du contribuable au moment même où il voyait ses ressources soudainement diminuées.

Aussi M. G. Cantacuzène et ses lieutenants ont-ils compris du premier jour que c'est par là qu'ils devaient commencer : préparer l'opinion publique. Ils ont si bien réussi dans cette première partie de leur œuvre que, grâce à elle et seulement grâce à elle, M. Stourdza a pu plus tard se livrer impunément à son hécatombe.

Qu'il ne nous garde aucune gratitude, nous le comprenons ; mais qu'il nous attaque par dessus le marché, ça, c'est du cynisme.

VII

La politique financière du cabinet Cantacuzène

J'ai dit que le premier devoir du gouvernement Cantacuzène était de préparer l'opinion publique à un changement complet de la politique financière suivie depuis vingt ans, période pendant laquelle les conservateurs proprement dits n'avaient *jamais* occupé (jamais, puisque quelques mois du ministère Vernesco ne pourraient compter) le ministère des finances.

Le cabinet Cantacuzène ne faillit pas à cette tâche.

Déjà le discours-programme de Jassy annonçait que l'ère des grands travaux était close, et la session extraordinaire de juin 1899 était convoquée uniquement pour faire voter une augmentation de l'impôt sur l'alcool,—mesure qui, dans la grande crise, n'a pas réussi, mais à laquelle ont toujours recours tous les gouvernements de partout, lorsqu'ils cherchent de nouvelles ressources.

La nouvelle Chambre débutant par demander des sacrifices au pays, au lieu de lui prodiguer de nouveaux chemins de fer et de nouvelles constructions, c'était un signe des temps. Pour ma part, je profitai de la première occasion où je parlai devant les nouveaux élus, pour leur dire que le pays se réveillait d'une longue illusion; je prononçai le mot «les bords de l'abîme» et je déclarai: «Nous sommes dans un moment critique de la vie de ce pays». (Juin 1899).

A la discussion du Message, le 30 novembre 1899, je me permettais de formuler dans les termes les plus clairs et les plus précis la nouvelle politique financière du pays, politique qui, d'ailleurs, a été suivie par le parti conservateur, et, sauf un point qui, d'après moi, est capital, aussi par M. Stourdza. J'emploie à dessein le mot «politique financière», parce qu'il s'agissait de quelque chose de plus que de l'équilibre d'un budget.

Le premier point de cette nouvelle politique était la cessation des travaux extraordinaires et par conséquent la cessation des emprunts.

Aujourd'hui, cela a l'air d'aller de soi. A cette époque-là, quand tous croyaient que nous n'étions dans l'embaras qu'à cause d'une mauvaise récolte, c'était chose nouvelle que d'annoncer à ce pays que les travaux extraordinaires, auxquels il s'était habitué et dont il vivait depuis vingt ans, allaient cesser.

La raison que je donnais pour ce premier point de la politique nouvelle n'était pas seulement la difficulté d'obtenir de nouveaux emprunts, mais surtout l'énormité de l'annuité de notre dette publique et plus encore le fait que notre dette est placée à l'étranger.

Je voyais cependant, dès ce moment-là et avant que personne l'eût dit encore, — j'ai le droit d'insister sur le mot *personne*, — qu'il était impossible, sans troubler trop profondément la vie économique du pays, de se dispenser complètement du capital étranger, à l'entrée duquel

nous nous étions tellement habitués que tout notre équilibre économique en dépendait.

Aussi déclarai-je à la Chambre qu'une fois l'ère des emprunts d'Etat finie, il fallait consacrer tous nos efforts à développer nos richesses, et pour cela, on devait faciliter par tous les moyens l'entrée des capitaux étrangers qui féconderaient notre travail bien mieux que ne l'avaient fait les emprunts d'Etat, puisque l'argent que l'initiative privée nous apporterait se défendrait lui-même des entreprises superflues et des travaux improductifs auxquels l'Etat ne cède que trop souvent.

J'employais une image : « Lorsque la circulation du sang diminue, on souffre d'anémie ; lorsque la circulation de la richesse diminuera, le pays souffrira d'anémie économique. Les millions qui venaient sous forme d'emprunts, devront venir sous une autre forme, et sous quelle forme ? sous celle de l'initiative privée ».

Je posais un troisième point de politique financière qui rompait en visière avec les errements du passé ; je déclarais qu'avant toute chose, un budget devait être honnête, par conséquent vrai.

J'ai entendu dire dernièrement que cela se rapportait surtout aux évaluations des recettes. C'est une erreur. L'évaluation des recettes, dans un pays agricole, nul ne saurait la faire avec certitude. En veut-on la preuve ? Sans aucun changement de système, le budget de 1893-94 donne un excédent de 20.336.000 fr. et celui de 1894-95 un déficit de 10.365.000 fr. Donc, d'une année à l'autre, une différence de près de 31 millions, c'est-à-dire de 15 pour 100 sur le budget, — de quelque chose comme plus de 500 millions pour la France. Le budget de 1898-99 donne un excédent de 11.566.009 fr., celui de 1899-1900 un déficit de fr., 35.404.000 ; en tout, d'une année à l'autre, une différence de 47 millions, plus de 20 pour 100 sur le budget.

J'ai lu encore, dernièrement, une autre naïveté voulue, c'est-à-dire que le gouvernement est plus à même que l'opposition d'évaluer les recettes, — comme si le gouvernement possédait d'autres données que les rentrées des années précédentes et celles de l'année courante, qui sont connues de tout le monde et dont tous peuvent tirer la conclusion logique.

Non, il y a un autre point sur lequel le gouvernement est mieux renseigné que tout le monde et sur lequel, en

établissant son budget, il peut faire une œuvre honnête, c'est-à-dire vraie, ou une œuvre mensongère et par conséquent malhonnête. C'est la fixation des crédits nécessaires pour couvrir les dépenses de l'Etat. C'est là que les ministres des finances pas assez sincères pour avouer la nécessité de nouvelles ressources, emploient des trucs. Ils cachent sous des évaluations minimales des dépenses certaines et inévitables, et ils passent au compte du budget sur ressources extraordinaires, c'est-à-dire sur le produit des emprunts, des dépenses tout à fait ordinaires. Telle, dans le dernier budget libéral, l'allocation pour le paiement de la prime sur le sucre, ne comprenant que la somme minimale de 488.000 fr., alors qu'il fallait près de 2 millions; telle la subvention pour la Caisse des pensions, estimée à 1 million de moins qu'il n'était nécessaire; le reste à l'avenant.

Le cabinet Cantacuzène remplit ces trois premiers points de la nouvelle politique financière.

Non seulement il n'a pas engagé de nouveaux travaux extraordinaires, mais il a employé tous ses efforts pour arrêter ceux qui étaient commencés. Il a annulé des crédits non encore épuisés; il a réduit les travaux du port de Constantza; il a renoncé à la commande de nouveaux bateaux; il a, en un mot, fait tout ce qui était possible.

Dans le nouveau budget, quelle que soit l'appréciation qu'on voudra porter sur ce budget, il a pour la première fois depuis un grand nombre d'années, prévu les dépenses de l'Etat à leur chiffre vrai. Il a renoncé à l'expédient de faire payer par la rente des dépenses ordinaires, comme la remonte de chevaux à la Stourdza, et refusé de cacher une partie des dépenses annuelles et ordinaires, en gaspillant par exemple l'équipement ou les munitions de guerre, qui représentent aussi de la rente, puisque c'est avec de la rente qu'on les a constitués.

Le ministère Cantacuzène a prouvé, dès le début, que la question de l'introduction des capitaux étrangers dans le pays n'était pas pour lui une simple question de paroles creuses, mais une conviction profonde. Aussi s'est-il mis à l'œuvre et, dans une session pourtant si remplie, a-t-il trouvé le temps de modifier les dispositions surannées et par trop restrictives de notre Code de commerce sur les sociétés, et d'amender dans un sens plus libéral, je pourrais dire plus européen, la loi sur les chemins de fer d'initiative privée.

Par ce simple commencement, il a réussi à indiquer une tendance, tendance à laquelle sont venus plus tard se joindre les anciens junimistes, et que M. Stourdza continue à critiquer avec l'entêtement qui le caractérise.

Un autre point de la nouvelle politique financière que j'ai développé dans la séance du 30 novembre 1899, était celui de l'augmentation de nos impôts, auxquels on n'avait presque pas touché depuis que le parti conservateur n'avait plus occupé le ministère des finances, c'est-à-dire depuis 1876. Je disais dans cette séance que les nouvelles ressources devaient être cherchées et dans les impôts indirects et dans les impôts directs. Pour ces derniers, d'après le calcul que je faisais du revenu total de la Roumanie, je prétendais qu'on pouvait leur demander environ 10 millions de plus.

Le cabinet Cantacuzène a tenu parole sur ce point également et il a réussi à créer de nouveaux impôts que MM. Carp et Stourdza ont respectés et que leurs successeurs respecteront également. Il a eu même la grande chance—si la sagesse est une chance—de toucher à tant d'intérêts à la fois sans en léser aucun et sans rencontrer de ces résistances auxquelles le grand financier M. Carp s'est heurté dès son premier pas.

Pour les impôts indirects, le cabinet Cantacuzène a fait tantôt des augmentations des impôts existants, tantôt des créations nouvelles. Ainsi il a élevé la taxe sur l'alcool; il a doublé le droit de consommation sur le sucre; et, en fait d'impôts nouveaux, il a créé le droit de consommation sur le pétrole et le monopole du papier à cigarettes.

Quant aux impôts directs, le gouvernement Cantacuzène a augmenté la patente des banques et des sociétés par actions; il a ajouté un décime de perception, et il a créé l'impôt de 5 pour 100 sur les appointements et pensions; impôt qui en grande partie est plutôt une économie.

En outre, le cabinet Cantacuzène a sérieusement augmenté les droits du timbre, haussé la taxe sur les successions collatérales et celles déferées à des étrangers, et créé pour la première fois en Roumanie l'impôt sur les successions directes que J. Bratiano avait voulu établir jadis, que M. Carp avait proposé en 1897, à Botoshani, après l'avoir combattu en 1885, et que j'avais, moi, déjà soutenu en 1885.

La cabinet Cantacuzène a augmenté aussi la taxe du transport des céréales sur les chemins de fer,—ce qui au

fond ressemble beaucoup à une augmentation d'impôt, puisque les chemins de fer appartiennent à l'Etat,—et il a créé les taxes militaires.

Avec ces impôts, le cabinet Cantacuzène, comme je le prouverai, était loin de croire que sa mission, en matière de création de nouveaux impôts, était finie.

Il avait encore d'autres projets, dont quelques-uns, comme je le montrerai encore, ont été réalisés par M. Carp et par M. Stourdza.

VIII

La politique financière du cabinet Cantacuzène

(Suite)

Les impôts créés par le gouvernement Cantacuzène ont été votés presque sans critiques, sauf ce que j'ai déjà dit à plusieurs reprises quant à l'opposition du parti libéral contre l'impôt de 5 pour 100 sur les appointements des fonctionnaires, et aussi sauf la critique qu'on nous adressait au sujet de la réforme partielle et assez modérée des patentes, à laquelle les anciens junimistes — détail bien curieux — trouvaient le défaut d'être un impôt dont l'assiette ne pourrait être fixée que dans beaucoup d'années et non pas immédiatement (discours de M. C. Arion du 27 novembre 1899).

Quant au produit des nouveaux impôts, M. N. Filipesco, dans son rapport, l'évaluait à 18.035.000 fr., sans compter ni la majoration de tarif pour le transport des céréales sur nos chemins de fer, qu'il estimait à 3 millions $\frac{1}{2}$, ni le rendement des taxes militaires, environ 700.000 fr.

M. Pallade, deux fois ministre des finances du parti libéral, dans la séance du 29 septembre 1900, parlait également du chiffre de 18 millions et au-delà. La vérité est qu'on peut, sans aucune exagération, prendre le chiffre de 19 millions pour le rendement des nouveaux impôts, dans une année moyenne. Je pourrais m'en tenir aux calculs du rapporteur du budget, M. N. Filipesco, qui, comme je l'ai indiqué, arrivait à 22 millions; mais je dois faire la part des surprises possibles dans le rendement de quelques-uns des nouveaux impôts indirects qui, venant à une époque de grands embarras économiques, ne pouvaient donner, dès le début, tous leurs résultats.

Je tiens cependant à faire remarquer que, quoique créés en pleine crise, la plupart des nouveaux impôts ont rendu dès le début tout ce qu'on en attendait.

La chose était naturelle pour les 8 millions de nouveaux impôts directs; elle était plus méritoire pour des impôts inconnus jusqu'à ce moment-là, comme la taxe de consommation sur le pétrole et le monopole du papier à cigarettes.

Les autres impôts que j'avais l'intention de proposer, je les ai annoncés à plusieurs reprises dans les discussions de la Chambre et je les ai énumérés dans mon référendé au conseil des ministres de juin 1900.

Je voulais élever à 2 pour 100 la taxe sur les successions directes; c'est M. Stourdza qui a réalisé mon projet, en avril 1901. C'était une bonne idée, et M. Carp, qui l'a repoussée en février 1901, était dans son tort.

Je voulais augmenter ceux des droits de douane qui ne sont pas consolidés par nos traités de commerce. Au ministère des finances, j'avais donné des instructions pour préparer le projet. C'est M. Carp qui, arrivé au pouvoir, l'a fait voter.

Je voulais doubler l'impôt sur l'hectare planté en pruniers. Le projet de loi, je l'ai encore dans mes papiers, avec l'exposé des motifs, le journal du conseil des ministres, etc. C'est M. Stourdza qui vient de le faire voter tout dernièrement, après l'expérience pas très heureuse de M. Carp sur la manière d'imposer la tzouica.

Je voulais hausser de 3 centimes la taxe de consommation sur le pétrole, élever également les taxes scolaires sur l'enseignement secondaire, que le Dr. Istrati avait fait introduire par sa loi sur l'enseignement, et qui resteront comme une des pages les plus méritoires de la politique du cabinet Cantacuzène. Je voulais aussi faire produire à l'impôt des patentes quelques centaines de mille francs de plus par de légers changements, et créer encore quelques nouvelles taxes, comme sur le port d'armes et autres.

Tout cela devait me donner au bas mot 5 millions par an.

Ce n'était pas tout. Je croyais et je crois encore qu'il est impossible de garder plus longtemps tel quel dans notre législation financière l'impôt soi-disant des voies de communication, qui en réalité est la vieille capitation, uniforme pour tout le monde. De la transformation de cet impôt, je devais obtenir 3 millions, ce qui, en tout, me

donnait 8 millions de nouveaux impôts. En juin 1900, je m'en contentais.

Mais, dira-t-on, pourquoi ne pas avoir fait voter ces impôts, également dans la première session et pour le premier budget conservateur? C'est que, comme je l'ai répété tant de fois et je ne cesserai de le répéter, il est indispensable, lorsqu'on crée de nouveaux impôts, de sérier l'opération sur deux, sinon sur trois années, si l'on veut lui faire produire de bons résultats. C'est ainsi qu'a agi Mavrogheni en son temps; c'est ainsi que l'on agit partout lorsqu'il faut faire un si grand effort. Car, en prenant l'évaluation la plus basse de 19 millions pour les impôts faits et de 8 pour ceux qui, dans ma conception, étaient à faire, j'arrive à 27 millions de nouveaux impôts, ce qui constitue une charge assez lourde, trop lourde pour une seule année. Et puis, ce n'était pas tout. Pour le second budget, j'avais en vue encore d'autres impôts, des impôts locaux ceux-là, destinés à permettre aux districts et aux communes de prendre à leur charge, pour une partie au moins, les dépenses du clergé et de l'enseignement primaire.

Je cite du même référent :

«Une seconde mesure indispensable est d'obliger les départements et les communes à supporter, au moins en partie, la dépense de l'enseignement primaire et du clergé, qui ensemble demandent 16 millions par an. Pour cela, il faudra augmenter les ressources de ces autorités, tant en étendant leur capacité de s'imposer par des décimes, qu'en haussant certaines taxes d'octroi, surtout en ce qui concerne le vin et la tzuica, dont la taxation est trop petite par rapport à la taxe sur l'alcool.»

Cette idée a été adoptée par M. Carp, lors de son passage au ministère des finances.

En effet, dans son projet de budget, M. Carp, qui n'y va pas de main morte, avait supprimé la dépense du clergé, espérant la faire couvrir par un monopole des cabarets, dont le projet est inconnu à tous les mortels, parce que, autant que je puis le savoir, bien que devant être mis en application le 1-er avril 1901, il n'était pas encore rédigé en février 1901. A cette date-là, il était d'ailleurs abandonné et remplacé par l'idée, suggérée par M. Jean Lahovary, d'une taxe de consommation sur le vin au profit du fisc, puisqu'il ne pouvait plus être question d'une taxe sur la tzuica.

On voit que, sous une autre forme, c'était toujours la poussée du référé de juin 1900 qui se faisait sentir.

M. Stourdza, lui, en est resté à l'ancien système, il a gardé pour l'Etat toute la dépense; mais il a établi un nouveau décime.

Il est de toute évidence que l'originalité, en matière de finances, est bien difficile. D'ailleurs — qu'on me pardonne cette petite parenthèse — M. Stourdza, dans la conception de ses impôts, a fait preuve de la plus sincère admiration pour les idées des „conservateurs-démagogues“, comme il nous appelle. De moi, il a pris la hausse de l'impôt sur les successions directes, et de M. Jean Lahovary, la majoration du droit d'enregistrement sur les ventes.

Il me reste à étudier maintenant la manière dont le budget 1900-1901 a été fait.

Je veux profiter cependant de l'espace que j'ai encore pour rappeler que le cabinet Cantacuzène, (d'une si extraordinaire incompétence que ses successeurs multicolores ne peuvent que marcher sur ses brisées), a réalisé encore une réforme d'une impérieuse nécessité et dont les résultats ont été tellement brillants que si c'eussent été les anciens junimistes ou les libéraux qui l'avaient faite, nous serions assourdis par des hosanna incessants.

C'est de la Caisse des dépôts et consignations que je veux parler.

Je trouvais cette Caisse qui, comme toute banque de dépôts devant payer à vue, ne saurait placer ses fonds que dans des titres à courte échéance et immédiatement réalisables, dans une situation tout à fait critique. Elle avait placé ses fonds dans des emprunts départementaux et communaux avec échéances allant jusqu'à 40 ans. C'était de l'aberration financière. Nous courûmes au plus pressé, en lui permettant d'emprunter à la Caisse d'épargne, qu'elle administre également, et de faire ainsi face à ses obligations. C'était indispensable, mais c'était gros de risques.

Malgré la crise, malgré les difficultés de toutes sortes que je trouvais sur mon chemin, je ne me contentai pas de ce palliatif et je réformai de fond en comble, en dépit de l'opposition que me firent et les anciens junimistes et les libéraux, l'organisation de la Caisse des dépôts et consignations.

Je créai la Caisse des emprunts départementaux et communaux, dont le succès est aujourd'hui un fait et non pas une prophétie, et je débarrassai de la sorte la Caisse des

dépôts des opérations incompatibles avec sa nature. Je profitai de l'occasion pour restreindre à l'avenir dans de sages limites la faculté d'emprunter des départements et des villes.

Débarrassée des emprunts départementaux et communaux, la Caisse des dépôts devenait ce qu'elle doit être, une réserve toujours prête pour des moments difficiles. Afin de rendre son actif tout à fait mobile, je lui permis d'en placer une partie en titres de rente de pays étrangers, plus facilement réalisables dans les moments où nos finances se trouveraient embarrassées.

Enfin, je décidai que les bénéfices de la Caisse des dépôts, au lieu de constituer un revenu annuel pour l'Etat, resteraient là pour constituer au Trésor roumain une sorte de réserve presque métallique, si indispensable à n'importe quel Etat. Ce n'est que cette dernière disposition que M. Stourdza a supprimée. Les réserves, en général, déplaisent aux libéraux.

IX

Le budget des dépenses de 1900-1901

Lorsque l'on confectionne un budget, la première question qui se pose est d'établir les dépenses de l'Etat. C'est par là que l'on doit commencer, parce que les dépenses sont chose fixe, connue et non sujette à des fluctuations.

Parmi les dépenses de l'Etat, il y en a qui sont irréductibles. Telle l'annuité de la dette publique, telles la plupart des dépenses de matériel. Le seul côté comprisable—et encore—dans un budget des dépenses, c'est la portion afférente au traitement des fonctionnaires. Je ne parle pas d'un autre genre de réductions qu'on ne peut obtenir que par la suppression de certains services, par exemple par la suppression de deux corps d'armée sur quatre, comme le proposaient deux membres de la commission budgétaire dont je n'ai pas le droit de dire les noms, puisque ce n'était pas en séance publique.

Il ne faut pas oublier en outre qu'il y a des services dans l'Etat qui sont organisés de telle manière qu'à l'échéance de chaque nouvelle année, on se voit obligé d'augmenter leur dotation, fatalement, mécaniquement. Ainsi, pour donner quelques exemples: au ministère de

l'instruction publique, la loi sur la gradation des professeurs due au gouvernement libéral, ou l'adjonction d'une classe supérieure, quand le nombre des promus des classes inférieures dépasse le total des places vacantes ; à la guerre, le nombre des sous-lieutenants qui sortent des écoles chaque année et qu'il faut pourvoir ; au service de la dette publique, la subvention de la caisse des pensions avant qu'elle n'ait été fixée une fois pour toutes par M. Stourdza ; et tant d'autres.

Il faut se rappeler en outre que la première condition d'un budget est l'honnêteté, c'est-à-dire la fixation exacte du montant des dépenses.

Avec ces données, nous examinerons la manière dont a été fixé le côté dépenses dans le budget „sauvage“, pour employer l'expression familière à M. Stourdza.

Je tiens à établir d'abord, et cela avec une légitime fierté, que le budget «sauvage», mon budget si l'on veut, a été, depuis grand nombre d'années, le premier budget honnête. A tel point le premier, qu'il serait difficile de lui trouver un précédent.

En effet, c'est pour la première fois que non seulement l'allocation générale pour les dépenses de l'Etat a été suffisante, mais même qu'il est resté un surplus.

Le budget «sauvage» prévoyait au chiffre des dépenses la somme de 238.229.000 francs, et on n'a dépensé que 237.286.000 francs, laissant ainsi une marge de 943.000 francs. Pour se rendre compte combien ce résultat est surprenant, vu les habitudes qu'on avait prises de toujours cacher les véritables dépenses et de s'en remettre aux crédits extraordinaires et supplémentaires, comparons le à celui du précédent budget libéral de MM. Stourdza et Pallade.

Dans ce budget-là, la somme allouée pour les dépenses avait été de 228.805.000 francs, et pour couvrir les dépenses de l'Etat, on a dû employer 235.488.000 francs, une différence en plus de 7 millions. Je prévois l'objection. On dira que c'est nous qui avons appliqué le budget Stourdza et que nous nous sommes livrés à des dépenses exagérées. Cette objection ne tient pas. En effet, la cause de ces dépenses, qui ont dû être de 7 millions plus fortes que les prévisions budgétaires, tient au fait que le budget Stourdza était faux. Faux dans presque toutes ses évaluations. Ainsi, à la subvention des pensions, il manquait 1.060.000 francs ; aux frais de commission pour le ser-

vice de la dette publique, 200.000 francs ; aux fourrages, un demi-million ; à l'équipement, plus de 200.000 francs ; à la prime du sucre, 1.400.000 francs ; aux remises des percepteurs, et ainsi de suite, même pour le papier nécessaire aux bureaux, etc. Une seule somme sur ces 7 millions est à notre charge, c'est l'augmentation de la gendarmerie qui nous a coûté 300.000 francs.

Il ne faut pas croire que le budget Stourdza-Pallade ait innové dans le système de la fausse évaluation des dépenses de l'Etat. Non, c'était une vieille habitude que MM. Stourdza et Pallade n'ont fait que perfectionner et pousser à l'extrême dans leur dernier budget. Rien ne serait plus facile que la démonstration de cette affirmation. Les amateurs de détails n'ont qu'à comparer les chiffres des dépenses prévues aux différents budgets avec les chiffres des comptes définitifs.

Donc le premier mérite du budget «sauvage» a été que, pour la première fois, il a dit la vérité en matière de dépenses et a permis de voir clair dans la situation de l'Etat.

Un second mérite, c'est que, dans le budget «sauvage», on a absolument dédaigné le système, qui d'ailleurs a été repris par M. Stourdza lors de son retour au pouvoir, consistant ou bien à couper des dépenses qui se vengent terriblement plus tard, ou bien à employer au service ordinaire les réserves constituées par des ressources extraordinaires et qui sont comme la dot de l'Etat. Ainsi, je me suis refusé à employer le truc si connu des budgets libéraux du temps de J. Bratiano, c'est-à-dire à retrancher sur le gravier destiné à l'entretien de nos chaussées, truc qui a entraîné plus tard la réfection de ces chaussées avec de la rente. Je me suis également refusé à employer l'équipement de guerre ou les munitions de guerre pour les besoins annuels.

Si j'avais voulu user de moyens de ce genre, rien ne m'eût été plus facile que de réduire le budget des dépenses d'au moins 8 millions, en cachant les unes, en escamotant les autres par un tour de passe-passe.

Mais j'ai cruet je crois encore que la franchise est la première règle de conduite et qu'il est indispensable, et pour les contribuables, et pour les créanciers de l'Etat, de montrer la vérité vraie.

Il y a encore un point que je dois mettre en lumière

pour faire voir combien le budget «sauvage» a été une innovation heureuse dans notre politique financière.

Depuis nombre d'années, tous nos budgets de dépenses ont été *en augmentation* sur l'exercice précédent, et cela sans compter l'augmentation qui provenait fatalement des nouvelles émissions de rentes.

Rien que les dépenses ordinaires, en dix ans, ont progressé de 56 millions, c'est-à-dire d'une moyenne de 5 millions $\frac{1}{2}$ par an,—moyenne qui serait beaucoup plus forte si j'ajoutais la dépense provenant de l'annuité de la dette publique, car alors, dans le même espace de temps, de 1890—91 à 1900—1901, l'augmentation serait de 78 millions, soit près de 8 millions par an, et cela malgré les conversions et les extinctions de certains emprunts qui ont eu lieu pendant cette décade.

Voici comment se répartit la dite augmentation des dépenses ordinaires, pendant les dernières années :

1890—1891,	5	millions
1891—1892,	5	»
1892—1893,	7	»
1893—1894,	11	»
1894—1895,	4	»
1895—1896,	4	»
1896—1897,	3	»
1897—1898,	4	»
1898—1899,	4	»
1899—1900,	8	»

On doit donc, dans l'appréciation du budget „sauvage“, tenir compte de ce fait que les dépenses ordinaires de l'Etat étaient, par suite d'habitudes prises et de lois organiques dont l'effet se produisait automatiquement, sujettes à cette augmentation moyenne de 5 millions $\frac{1}{2}$ par an.

Si, dans la fixation des dépenses du budget «sauvage», j'avais suivi la même politique financière que *tous* mes prédécesseurs, indépendamment des déficits assez sérieux qui montaient quelquefois jusqu'à 14.294.000 fr. (1884-85) ou même à 16.655.000 francs (1895-96) — et qui ne leur faisaient pas changer de système,—le budget des dépenses pour l'année 1900-1901 serait monté à 235 millions $\frac{1}{2}$, dépenses de l'année précédente, plus 5 millions $\frac{1}{2}$ de progression moyenne, plus l'annuité nécessaire au service du nouvel emprunt de 175 millions, qui est de 8.750.000

francs, et dont on doit défalquer 3.264.000 fr. rendus libres par l'extinction d'un emprunt, soit 5.486.000 francs, dont il faut encore déduire un peu plus de 1 million qui restait disponible de l'allocation de l'année précédente.

En additionnant tous ces chiffres, on arrive à 246 millions. Tel eut été le budget des dépenses, si j'avais suivi les errements de tous mes prédécesseurs, surtout de ceux qui, au lieu de plaider les circonstances atténuantes de leur faute, me désignent comme le désorganisateur des finances roumaines.

En réalité, le budget des dépenses pour 1900-1901 a été fixé à 238.229.000 francs, c'est-à-dire seulement à 2.800.000 francs de plus que les dépenses de l'année précédente; et comme l'application de ce budget a laissé encore une marge, je puis dire que mon budget des dépenses n'a été que de 1.800.000 francs plus élevé que celui de M. Stourdza, bien que j'aie dû faire face à une nouvelle annuité de la dette publique de 8.750.000 francs et bien que je n'aie supprimé aucun organisme de l'Etat, ni subtilisé aucune dépense ordinaire.

Il me semble que la monstrueuse légende d'après laquelle, au milieu de la crise, j'aurais augmenté les dépenses de l'Etat, doit disparaître. Qu'on soutienne que je ne les ai pas assez réduites, c'est possible; je vais discuter ce point et prouver qu'il était *alors* impossible de faire davantage. Mais qu'on dise que je les ai augmentées, c'est là une accusation qui dépasse les limites de la mauvaise foi tolérée même dans les polémiques politiques.

Je vais donc entrer maintenant dans le détail de la confection de ce budget des dépenses. Je montrerai les réductions qui j'ai opérées... et surtout celles que j'avais projetées.

X

Le budget des dépenses de 1900-1901

(Suite)

Il y a encore une manière d'examiner le côté dépenses du budget de 1900-1901.

Les dépenses, dans le budget Stourdza - Pallade, avaient été fixées au chiffre de 228,805.000 francs. A ce chiffre, il faut ajouter 7.005.000 francs indispensables pour l'annuité de la dette publique et pour la subvention à la

caisse des pensions, et en outre une somme de 5 millions $\frac{1}{2}$ et plus, nécessaire aux différents départements pour ces dépenses que j'ai qualifiées d'automatiques : prime pour le sucre (2 millions), remise des percepteurs (500.000 francs), frais de matériel pour le nouveau monopole du papier à cigarettes (500.000 francs), équipement des troupes (257.000 francs), cartouches, dont le stock était presque épuisé (630.000 francs), remonte (226.000 francs), la plupart des crédits pour le service de la navigation fluviale et les salines (553.000 francs), gradations des professeurs (environ 300.000 francs), etc.

Nous arrivons ainsi à près de 242 millions de dépenses, sans avoir créé un seul nouvel emploi, organisé un seul nouveau service, augmenté un seul appointement.

Ces 242 millions de dépenses représentent l'héritage que nous ont laissé MM. Stourdza et Pallade, héritage qui n'était vieux que de dix mois au moment où j'établissais le budget, et qui, par conséquent, devait leur paraître intangible, puisqu'ils n'y avaient pas touché.

A ces dépenses que me léguaient MM. Stourdza et Pallade, non seulement je n'ai rien ajouté, mais j'ai fait une économie de 3 millions $\frac{1}{2}$; et si l'on y joint 1.600.000 francs de réductions aux chemins de fer, dont le budget ne paraît dans le budget général que par le chiffre du solde, l'économie dépasse 5 millions.

Ces 5 millions, *aujourd'hui*, nous paraissent bien maigres. Mais ces 5 millions ont eu une valeur morale, si je puis m'exprimer ainsi, de beaucoup supérieure. Non seulement ils faisaient voir d'une manière palpable que l'ère des retranchements avait commencé, mais portant pour la plus grande part sur des réductions d'appointements et des suppressions d'emplois, ils indiquaient la voie à suivre.

Ainsi, aux finances, on réduisait les appointements d'un grand nombre de fonctionnaires, parmi lesquels les membres de la Cour des comptes ; à l'instruction publique, on supprimait des emplois ; à l'intérieur, on réduisait les appointements des préfets ; à la justice, on supprimait des emplois et on réduisait les appointements des magistrats amovibles ; aux travaux publics, on réduisait le personnel et le nombre des élèves de l'École des ponts et chaussées, véritable pépinière de nouvelles dépenses ; à la guerre, on retranchait surtout sur les écoles (373.000 francs) où le gouvernement de M. Stourdza avait follement aug-

menté le nombre des élèves et pesé ainsi sur les budgets futurs.

Il n'est pas mauvais de rappeler que, en 1895, dernière année du gouvernement conservateur, nos écoles nous donnaient 126 officiers; en 1898, ce fut 195. Dans les écoles pour fils de militaires, M. Stourdza avait reçu, au lieu de 400 élèves, 470, — nous les avons réduits à 330. A l'École des officiers, le règlement ne prévoyait que 200 élèves; M. Stourdza en avait admis 244, et ainsi de suite.

A ces économies de 5 millions, il faut en toute justice ajouter les 4 millions qu'a produits l'impôt de 5 pour 100 sur les appointements des fonctionnaires. A y regarder de près, il ne s'agit pas là d'un véritable impôt, mais plutôt d'une opération de comptabilité. Le fisc donne 100 et reprend 5. Le bon sens nous dit qu'en réalité il ne donne que 95.

Aussi, en vérité, il faudrait dire que le cabinet Cantacuzène, dans sa première année de gestion financière, a réalisé 9 millions d'économies et 15 millions de nouveaux impôts. En tout, une amélioration budgétaire permanente de 24 millions, de plus de 10 pour 100 sur l'ensemble du budget.

Pour trouver un précédent à une telle œuvre financière, il faut remonter au grand ministre de Lascar Catargi, qui, débutant par sauver la dynastie du complot des amis de M. Stourdza, a fini par sauver les finances du pays, auxquelles les libéraux avaient infligé la charge de l'annuité des chemins de fer—18 millions par an à ajouter à un budget total de 60 millions, — sans prévoir pour cette nouvelle charge aucune ressource, aucun impôt, aucune économie, rien, absolument rien.

Il faut une forte dose de cynisme et un extraordinaire mépris de l'intelligence et du bon sens de l'opinion publique, pour présenter comme les désorganisateur de nos finances ceux qui, reprenant les finances après 23 ans d'absence, améliorent le budget de 24 millions par an.

Mais, en fait de réductions de dépenses, notre œuvre ne s'est pas arrêtée là.

Je ne connais que trois manières de diminuer les dépenses: supprimer des services, réduire des appointements, doter le matériel de crédits insuffisants.

De ce troisième moyen je n'ai jamais voulu et ne voudrais jamais, bien qu'il entre au moins pour un tiers dans les économies réalisées par M. Stourdza. Je n'en veux pas, parce que c'est se mentir à soi-même, et je ne dé-

teste rien tant que le mensonge, le plus avilissant des vices.

Des deux autres manières d'opérer des réductions, l'une, la réduction des appointements, est à la portée de tout le monde et est possible, en théorie, du jour au lendemain; l'autre demande le travail long et compliqué de la transformation de l'organisme de l'Etat.

Nous avons employé le premier moyen. Nous avons, en fait, réduit de 5 pour 100 tous les appointements.

Même, avant le vote de mon budget, j'ai pensé aller plus loin; j'ai fait dresser le tableau des appointements que payait l'Etat roumain, et qui était de 79 millions, dont 19 millions représentés par des appointements au dessous de 120 francs par mois. J'ai été le premier inventeur du système de la réduction progressive, et le 22 mars 1900, je lançais, à la Chambre, le ballon d'essai d'une réduction de 5, 10 et 15 pour 100. A tel point cette idée de la réduction progressive de tous les appointements, une fois semée par moi, a commencé à germer, que, le lendemain, le 23 mars 1900, le prince Gr. Stourdza préconisait une réduction uniforme de 10 pour 100 sur tous les appointements. J'ai même proposé ma mesure en conseil des ministres, et d'un commun accord nous l'avons ajournée après la réforme de la loi des pensions.

Maintenant, si théoriquement la réduction progressive de tous les appointements est possible à n'importe quel moment, politiquement il n'en est pas ainsi.

A tel point l'opinion publique n'était pas préparée alors à une pareille saignée, que le parti de M. Dém. Stourdza, par la voix autorisée de son dauphin, M. Jean Bratiano, s'était déjà opposé à la première réduction de 5 pour 100.

Mais, me dira-t-on, les hommes politiques qui méritent ce nom ne doivent tenir compte d'aucune autre considération que du bien général. Oui, mais à condition qu'ils aient la certitude de faire une œuvre viable et de servir l'intérêt général.

Or, nous avons, à ce moment-là, devant nous, un trop grand problème à résoudre pour qu'il valût la peine de compromettre toute une situation politique pour quelques millions de plus ou de moins, six mois plus tôt ou six mois plus tard. J'ajoute en toute sincérité qu'en mars 1900, je ne croyais pas encore le sacrifice aussi urgent et qu'un sentiment d'équité me readait pénible l'idée de faire ex-

pier les fautes et les prodigalités de toute une génération par les seuls serviteurs de l'Etat, — dont la situation, quoi qu'on puisse dire, n'était pas brillante même avant les réductions.

Je n'ai pas la cruauté de M. Stourdza; je n'éprouve pas comme un plaisir personnel, comme une sorte de volupté raffinée, lorsque, pour remplir mon devoir, je dois faire souffrir les autres. Je sais que c'est là un signe d'infériorité pour un homme politique; mais nous ne sommes maîtres ni de nos natures, ni de nos destinées.

Quand plus tard, en juin 1900, j'ai vu que la situation était pire que je ne l'avais cru, je n'ai pas hésité à demander à mes collègues, avec d'autres économies, une réduction progressive de tous les appointements, à laquelle je demandais alors 6 millions par an, à laquelle j'aurais demandé davantage à l'automne 1900.

Et quant à sacrifier une situation politique au bien général, mon chef, M. Cantacuzène, aussi bien que moi, n'y a pas failli, lorsque, pour réaliser les réductions qu'il proposait à M. Carp dans la réunion des majorités au Sénat, et que M. Carp déclarait impossibles — lui qui ne voulait réduire les appointements que de 2 pour 100. — il n'a pas hésité à courir le risque de donner à M. Stourdza l'occasion de faire ce que nous aurions fait nous, et, plus injuste que nous, de se glorifier d'avoir sauvé, lui, la situation qu'il avait compromise.

Reste l'autre manière d'opérer des réductions, le changement de ces lois organiques qui non seulement imposent des dépenses, mais exigent encore des augmentations incessantes.

Nous sommes morts trop jeunes pour avoir fait beaucoup dans cette voie; mais ce que nous avons fait, nous en sommes fiers.

Nous avons été les premiers à parler du changement de la loi des pensions. J'ai même vu avec satisfaction que M. Stourdza a littéralement copié les principes que j'avais posés dans mon référé au conseil des ministres: suppression des termes de 10 et de 15 ans pour les fonctionnaires, suppression du temps du service pendant la minorité, limite d'âge portée à 60 ans, et jusqu'à des dispositions que je n'avais trouvées nulle part, comme la différence à faire entre le fonctionnaire et sa veuve et ses enfants mineurs qui bénéficient du terme de 15 ans.

Nul ne saurait contester que le fait par nous d'avoir osé

annoncer ces réformes comme indispensables, a seul rendu possible aujourd'hui l'œuvre de M. Stourdza. Que maintenant, avec sa gaucherie habituelle et son manque de toute sympathie pour les souffrances humaines, comme avec son inaptitude à s'élever de la conception simpliste de l'Etat à la conception plus haute de la justice, il ait rendu cette œuvre odieuse en y ajoutant des mesures injustes, comme la fixation définitive de la subvention de l'Etat, comme l'assimilation des militaires aux civils, et des faveurs qui rendent le sacrifice encore plus douloureux pour le très grand nombre,—ce n'est pas de ma faute. Ce qui est sain dans sa loi, il me l'a pris; il m'est impossible d'accepter les scories qu'il y a ajoutées.

Dans l'œuvre de la réorganisation des services en vue d'une réduction finale des dépenses, nous nous sommes attachés au ministère de l'instruction publique. J'ai parlé déjà de notre projet d'y réduire les 16 millions que nous coûtent l'enseignement primaire et le clergé, en passant une partie de la charge aux communes. Mais je reconnais que ce n'est pas là une vraie réduction. Nous en avons fait une vraie.

Nous avons réformé les gradations. De 60 pour 100, nous les avons réduites à 40 pour 100 et nous avons éloigné les termes auxquels les gradations seraient accordées. Nous avons diminué les appointements des maîtres d'école dans les villes, de 225 à 160 francs; nous avons encore abaissé les dépenses des écoles professionnelles pour filles, en décidant de remplacer les professeurs d'enseignement secondaire qu'on y nommait—et qui touchaient 285 francs pour mois—par des institutrices à 160 francs et avec le double d'heures de travail, etc.

Il est certain que notre œuvre ne faisait que commencer et que nous étions décidés à aller beaucoup plus loin: la preuve c'est que, déjà en juin 1900, je demandais 10 millions d'économies et que, en décembre 1900, je déclarais à la Chambre que ce n'était pas assez.

Que ceux qui n'ont rien fait nous jettent la pierre!

Le budget des recettes de 1900—1901

L'accusation capitale qui m'est faite, c'est d'avoir cru que le budget pour l'année 1900-1901 était équilibré, c'est-à-dire que les recettes de l'Etat allaient être suffisantes pour couvrir les 238 millions de dépenses, et de ne pas avoir prévu qu'au contraire j'aurais un déficit de 27 millions.

J'ai eu beau prouver qu'au moment où la Chambre votait mon budget, personne, M. Carp aussi bien que M. Filipesco, M. Stourdza par ses représentants muets aussi bien que M. Costinesco, n'avait aucune idée de la possibilité du déficit de 27 millions, et que toute la question était simplement de savoir si j'aurais 7 millions d'excédent, comme le croyaient les uns, ou seulement 2 millions, comme le croyait M. Carp, ou pas d'excédent du tout et même un tout petit déficit, comme le croyait M. Costinesco, et si cet excédent serait permanent, comme le soutenait M. N. Filipesco, dans la séance du 20 mars 1900, contre M. Carp qui le croyait simplement annuel et me demandait de trouver pour l'année suivante 7 millions de nouveaux impôts pour couvrir les 7 millions de nouvelles dépenses qu'il jugeait indispensables, j'ai eu beau, dis-je, prouver tout cela, il n'est pas moins vrai que je mériterais le nom «d'avocat», que me décerne si poiment le journal français de M. Stourdza, si je n'établissais en même temps que cette erreur générale était naturelle et impossible à éviter.

En effet, posons le problème pour nous rendre bien compte de notre manière commune d'apprécier la situation financière à cette époque-là.

Le tout était de savoir si les ressources anciennes et nouvelles pouvaient nous donner les 238 millions qu'il nous fallait pour assurer l'équilibre du budget.

Les nouveaux impôts et les ressources extraordinaires—comme la frappe de la monnaie de nickel et le montant exceptionnellement grand des arriérés d'impôt qu'avait laissés une année désastreuse,—étaient évalués par M. N. Filipesco à 24 millions $\frac{1}{2}$. Je ne prendrai pas ce chiffre; je prendrai le chiffre des pessimistes. Tous accordaient aux nouveaux impôts, moins les taxes militaires et autres, 18 millions. Pour être juste, je m'arrête au chiffre

de 19, auquel j'ajoute 2 millions de ressources extraordinaires, ce qui me donne en tout la somme de 21 millions, 3 millions $\frac{1}{2}$ de moins que l'évaluation du rapporteur du budget, de ce rapporteur dont M. Carp se garde bien de demander la disparition de la vie publique, ce dont je le félicite d'ailleurs.

Si nous retranchons 21 millions de 238 qu'il fallait couvrir, il reste pour les anciennes ressources la somme de 217 millions.

C'est ainsi qu'il faut juger mon œuvre.

Etais-je autorisé à croire, pendant l'hiver de 1900, que les anciennes ressources du pays pouvaient donner, pour l'année 1900-1901, et à condition que cette année fût une année normale, la somme de 217 millions?

Si c'est oui, si toutes les manières de calculer et de raisonner, mais toutes, conduisent au résultat affirmatif, alors les critiques qu'on m'adresse sont non seulement injustes, mais d'une double mauvaise foi. Mauvaise foi, parce qu'elles proviennent de gens qui ont partagé mon erreur; mauvaise foi, parce qu'il leur a été prouvé que l'erreur était inévitable.

Employons d'abord le procédé classique des évaluations budgétaires, ce moyen de pure théorie auquel aucun ministre des finances en Roumanie, mais aucun, n'a voulu obéir, et avec raison, parce que jusqu'en 1900, l'expérience est là pour prouver que ce système nous aurait donné des évaluations au dessous de la réalité : — je parle de la moyenne des trois exercices budgétaires qui ont précédé celui en cours d'exécution.

Qu'on prenne la série de nos budgets depuis 20 ans, et on verra que ce système n'aurait jamais donné la vérité, mais moins que la vérité. Ainsi, par ce système, le budget de 1882-83 aurait dû donner 130 millions, — il en a donné 141; celui de 1886-87 aurait dû donner 124 millions, — il en a donné 141; celui de 1890-91 aurait dû donner 154 millions, — il en a donné 170; celui de 1898-99 aurait dû donner 206 millions, — il en a donné près de 237.

Mais j'accepte pour moi, pour moi seul, d'être jugé d'après une règle théorique qu'on a toujours demandée et qui n'a jamais été pratiquée.

A ce compte-là, je devais faire la moyenne des recettes de 1896-97 (213 millions), 1897-98 (211 millions) 1898-99 (237 millions) — j'arrondis les chiffres pour la facilité de

l'exposition, — et alors la moyenne était de 220.300.000 francs, donc supérieure de 3 millions au chiffre de 217 millions qu'il fallait. Mais ce calcul est encore à mon désavantage, parce que les deux budgets 1896-97 et 1897-98, que je fais entrer en ligne de compte, n'avaient pas eu l'impôt sur la consommation du sucre, qui n'a commencé qu'en 1898-99. Si je l'ajoutais, comme ce serait mon droit, la moyenne des trois années serait de 222 millions, soit 5 millions de plus qu'il ne fallait pour l'équilibre du budget «sauvage».

J'ai dit que ce n'est pas un seul raisonnement qui nous conduit à ce résultat, mais tous.

Je viens d'examiner les évaluations du budget «sauvage» d'après les normes les plus strictes de la théorie pure, théorie qui, en Roumanie, ne l'oublions pas, a toujours été fort au-dessous de la vérité. Examinons maintenant ces évaluations au moyen d'un autre criterium, l'enseignement que nous donne notre histoire budgétaire pendant les vingt dernières années.

Durant ces vingt dernières années, nous avons eu deux époques de grand déficit, et chaque fois, après les années de déficit, les recettes se sont de nouveau élevées à un chiffre supérieur ou au moins égal à celui de l'année qui avait précédé le déficit.

En effet, nous comptons comme année de grand déficit (14.300.000 francs) 1884-85, qui pour un budget total de 130 millions de dépenses, ne présentait pas un déficit proportionnellement de beaucoup inférieur à celui du budget Pallade de 1899-1900. Eh bien, dans l'année 1884-85, les recettes, qui, l'année précédente, avaient atteint 134 millions, tombent à 116. L'année suivante (1885-86), elles remontent à 124 millions $\frac{1}{2}$, et l'année d'après (1886-87), à 141.260.000 francs.

Quel est l'enseignement à tirer de ces faits d'expérience? C'est que, quand la Roumanie est frappée d'une mauvaise récolte, les recettes de l'année de la mauvaise récolte baissent hors de toute proportion, mais qu'aussitôt après, elles se relèvent d'elles-mêmes; si bien que, la seconde année après la crise, elles dépassent le point de départ.

La conclusion logique de ce fait d'expérience est qu'il serait absurde de renverser toute l'organisation de l'État ou de pressurer à l'excès les contribuables, lorsqu'on a devant soi un déficit, même de plus de 10 pour 100 du

budget des dépenses. En effet, si un ministre des finances doit avant tout avoir de la prévoyance, cette prévoyance ne doit pas être bornée. Il ne doit pas s'effrayer et, agissant sous l'empire de la peur, prendre des mesures que l'expérience doit lui prouver—l'année d'après, un peu, et la seconde année, abondamment—inutiles.

La dotation des services publics, tout comme le système des impôts, ne peut pas être traitée comme une pâte molle qu'on allonge ou raccourcit par soubresauts, au moindre choc.

Le même enseignement nous est fourni par la deuxième année de grand déficit, 1895-96. Alors, le déficit fut de 16.655.000 francs, sur un budget des dépenses de 214 millions, c'est-à-dire 8 pour 100 du budget total. Les recettes, qui étaient tombées à 198 millions, remontaient l'année suivante à 213, et deux ans après, à 237 millions.

Je ferai remarquer que mes prédécesseurs, devant des déficits de 10 et de 8 pour 100, n'ont trouvé nécessaire de prendre aucune mesure, ni nouveaux impôts, ni retranchements dans les dépenses. Ils s'en remettaient tout simplement à la Providence, qui, il faut le reconnaître, a été pleine de charité pour eux.

Le problème devant lequel je me trouvais était plus ardu.

Le déficit du budget Pallade (1899-1900), que j'avais estimé, en juillet 1899, à plus de 25 millions, contre un libéral des plus compétents du pays qui le croyait en dessous de ce chiffre, nous l'estimions, tous sans distinction—l'opposition, le rapporteur et moi, lors de la confection du budget «sauvage»,—à 30 millions, c'est-à-dire à 13 pour 100, sur un total de dépenses de 235 millions ¹/₂.

Un autre facteur du problème qui devait être considéré, c'était que l'année 1899-1900 avait été non seulement une année mauvaise, mais une année extraordinairement mauvaise, et qu'il était par conséquent dans la nature des choses qu'elle ne se répâtât pas.

Or, les anciennes ressources avaient donné, dans cette année désastreuse, 200 millions. Étais-je dans mon droit en croyant que, si l'année 1900-1901 allait être une année normale, le phénomène qui s'était toujours produit jusqu'alors chez nous se renouvellerait? que les anciennes ressources, qui l'année d'avant la crise avaient donné 237 millions, remonteraient au moins à 217, dans l'année qui

suivrait la crise, pour rattraper ou même dépasser l'ancien chiffre, l'année après ?

Et si un pareil calcul, fondé sur les enseignements d'un passé de vingt ans, était trop optimiste, qui ne voit que le déficit, en aucun cas, n'aurait pu être que de quelques millions, déficit auquel j'aurais très facilement remédié, dans une session extraordinaire, par une des mesures que j'avais projetées et que je tenais en réserve, comme je l'ai déjà expliqué tout au long.

Mais alors, me dira-t-on, comment expliquer la provenance d'un déficit de 27 millions ?

C'est que, pour des raisons que je vais développer, mais qu'il nous était impossible de connaître complètement à cette époque, les choses se sont passées autrement, et cela pour la première fois dans notre histoire financière.

En effet, au lieu de se relever pendant l'année 1900-1901, le produit des anciennes ressources a fléchi. D'où il avait été de 200 millions, en 1899-1900, l'année du désastre, il est tombé à 188 millions, pendant l'année 1900-1901. S'il était resté stationnaire, mon déficit n'aurait été que de 15 millions ; s'il s'était un peu élevé, mon déficit aurait été moindre. Il est tombé. On ne pouvait pas le prévoir.

Et non seulement le produit des anciennes ressources est tombé au lieu de se relever pendant l'année qui a suivi la crise, mais il est resté faible également l'année d'après, l'année courante, l'année de l'actuel budget Stourdza.

On sait que, pour l'année courante, le budget total des recettes a été évalué à 218 millions $\frac{1}{2}$. Ajoutons les 5 millions $\frac{1}{2}$ ou 6 millions d'excédent qui paraissent assurés à ce budget, et nous avons 224 millions, dont il faut retrancher 5 millions pour les impôts créés par M. Stourdza et 1 million pour la majoration de certaines taxes de douane votées sous M. Carp ; déduisons encore les 19 millions de mes impôts (car les autres ressources n'étaient pas permanentes), et nous avons en tout 199 millions pour le rendement des anciennes ressources, c'est-à-dire tout juste autant que pendant l'année désastreuse, quoique l'année courante ait été excellente, seulement 12 millions de plus que pendant l'année du budget «sauvage», 22 millions de moins que la moyenne des trois années qui avaient précédé la crise, et 37 millions de moins que l'année qui avait précédé immédiatement cette crise.

Il y adans ces chiffres un enseignement que je vais

mettre au clair et qui nous expliquera mieux que tout l'origine de l'erreur commune.

XII

Le budget des recettes de 1900—1901

(Suite)

Lorsqu'on voit que les effets de la mauvaise récolte de 1899 ont été autres que ceux des mauvaises récoltes précédentes, on est tenté de croire que cette différence de résultat n'est due qu'au caractère exceptionnellement grave de la mauvaise récolte ou plutôt de l'absence de récolte en 1899. On est tenté de croire que le fait du déficit dépassant 15 pour 100 du budget des dépenses, alors qu'autrefois il n'avait jamais dépassé 10 pour 100, que le fait encore plus caractéristique des ressources qui, après la crise, dans la première année, au lieu de s'élever, fléchissent encore de 5 pour 100, et la seconde année après la crise—année d'une récolte au-dessus de la moyenne, presque exceptionnelle,—ne remontent qu'aux chiffres de l'année 1899, l'année du désastre, on est tenté de croire, dis-je, que ces faits sont dus uniquement à ce que le manque de récolte en 1899, en épuisant toutes nos réserves, nous a diminué pour quelques années notre faculté de consommation.

S'il en était ainsi, notre conduite vis-à-vis du déficit de 1899-1900 serait non seulement à l'abri de toute critique, mais plus que parfaite. Car il serait absurde de vouloir que, lorsque dans un pays agricole arrive une de ces années désastreuses que l'histoire n'enregistre que tous les trente ou quarante ans, on rebâtisse tout le système financier du pays sur les données de cette année-là.

Cela ne s'est jamais fait nulle part. Devant une calamité accidentelle, on sait que le déficit est chose naturelle et on vit avec jusqu'au retour de la prospérité.

J'ai démontré que c'est ainsi que se sont conduits chez nous et les libéraux et les anciens junimistes, devant des déficits de 8 et de 10 pour 100. Ils n'ont pas bougé. Ils se sont croisé les bras et s'en sont remis à Dieu. Et Dieu leur a donné raison.

Nous avons fait autrement. En face de 35 millions de

déficit d'une année sans récolte, nous avons trouvé du nouveau pour 21 millions, dont au moins 19 permanents.

Eh bien, tout le monde ou presque croyait à l'interprétation que je viens d'indiquer, jusque vers la fin de 1900.

C'est cela qui explique et le mutisme de M. Stourdza devant mon budget, et le langage de M. Carp, dont l'unique souci était de savoir comment je trouverais 7 millions de plus en 1901-1902, pour couvrir 7 millions de nouvelles dépenses. C'est cela qui explique pourquoi les libéraux ne se font une politique financière que vers la fin de 1900 et pourquoi alors ils s'attachent aux économies, seul remède lorsque le rendement des impôts est dans une décroissance, non pas accidentelle comme on l'avait cru, mais tendant à se maintenir.

D'ailleurs, il eut été impossible pour tous ces messieurs — je ne parle plus de la masse du public qui attendait avec la récolte du colza de 1900 la fin de toute souffrance et le renouvellement du Pérou — de voir la situation autrement.

Car, un an avant la confection de mon budget, ils avaient confectionné le budget Stourdza-Pallade, les uns au pouvoir, — les libéraux, — les autres en opposition, — les anciens junimistes. Il ne faut pas oublier que les conservateurs n'ont pas pris part aux débats.

Eh bien, les libéraux faisaient un budget dont les ressources, quoique estimées seulement à 228 millions, devaient cependant couvrir aussi les dépenses escamotées que Ménélas Germani montrait du doigt, en tout 235 millions, comme on l'a vu. Et pourtant, non seulement MM. Stourdza et Pallade soutenaient que leur budget était équilibré, mais même feu Ménélas Germani, au nom de l'opposition, n'y voyait qu'un déficit «de 5 à 6 millions au moins» — mettons encore 2 millions pour cet *au moins* — pourvu que l'année fût moyenne dans toutes les cultures, y compris les vignes et les pruniers.

Etait-il possible que les mêmes hommes, se trouvant douze mois plus tard dans une année épouvantable, dans une année sans récolte, se figurassent que le déficit de 35 millions pouvait être dû à une autre cause qu'à la misérable récolte qu'ils n'avaient pas prévue, et ne comptassent point sur sa disparition naturelle, aussitôt le désastre agraire passé? — eux surtout qui ne croyaient à la possibilité d'aucune réduction dans les dépenses de l'Etat. Car c'est ainsi que s'exprimait même M. Costinesco, l'apôtre des économies, dans son rapport du budget 1897-98 :

«L'enseignement qui ressort du travail de la commission est que les dépenses de l'Etat ne peuvent plus être réduites au dessous de ce qu'elles sont aujourd'hui».

Si nous avons pensé comme tout le monde, je n'aurais plus besoin d'aucune explication. Pour dire la vérité, j'avoue que peut-être l'effort devant les difficultés de la situation financière eut été moindre. Nous nous serions dit que puisque les déficits de 8 et de 10 pour 100, dûs à de mauvaises récoltes, s'étaient guéris d'eux-mêmes, un déficit de 15 pour 100, dû à une récolte désastreuse, se comporterait de la même manière.

Mais nous savions, nous, que la récolte désastreuse n'était pas la cause unique de la mauvaise situation dont nous avions hérité. Nous savions qu'il y avait encore un autre facteur, et celui-là permanent. Seulement nous n'étions pas en mesure de le peser avec exactitude, et c'est justement cette estimation insuffisante qui nous a donné des surprises.

Ce facteur permanent, nous savions très bien qu'il résidait dans le gonflement artificiel de notre circulation économique par des travaux extraordinaires incessants et des emprunts à jet continu. Nous savions que depuis vingt ans, le pays entier, et par conséquent le fisc aussi, vivait non seulement de la richesse naturelle du pays, mais aussi de cette importation d'or étranger qui avait commencé surtout vers 1880 et qu'on peut estimer en moyenne à plus de 45 millions par an.

Nous savions très bien que ces 45 millions par an étaient dépensés en travaux de toute sorte, faisaient vivre nombre de personnes, beaucoup d'étrangers qui devaient quitter le pays une fois ces travaux cessés. Nous savions par conséquent que sur ces 45 millions, une partie allait au fisc sous la forme de droits de douane pour les matériaux apportés en vue de ces travaux et surtout sous la forme de taxes de consommation,—de la consommation de tout ce monde profitant directement ou indirectement des dits travaux.

Dans le déficit budgétaire que nous avons sous nos yeux, nous savions par conséquent qu'une partie n'était pas destinée à disparaître avec les vestiges de la récolte désastreuse. Dans notre jugement, nous faisons de ce déficit deux parts : l'une, imputable au désastre agricole, que la fin du désastre devait corriger; l'autre, imputable à la cessation de l'importation de l'or étranger, à laquelle il fallait pourvoir, au moins jusqu'à ce que l'or étranger reprit le

chemin de la Roumanie sous la nouvelle forme de capitaux étrangers destinés aux entreprises privées.

Notre unique erreur a été dans le partage à faire entre ces deux éléments. Nous ne nous serions jamais figuré avant l'expérience combien important était le facteur artificiel de notre prospérité, combien grande était la partie qui revenait au Trésor des emprunts que l'on contractait.

La preuve qu'il en est ainsi nous a été donnée après coup par les résultats mêmes des encaissements de l'année du budget «sauvage».

En effet, la plupart des moins-values sont venues des douanes, du tabac, de la taxe sur l'alcool et des recettes des chemins de fer, quatre ressources qui sont des plus susceptibles à la moindre diminution de la circulation des richesses.

Les douanes, qui avaient en 1893-94 donné 37 millions, en 1898-99 près de 36 millions, en moyenne, pendant les sept dernières années 32.754.000 francs, je les ai évaluées à 27 millions, 10 millions au dessous de la meilleure année, près de 6 au dessous de la moyenne. Elles ont donné un déficit de 9 millions, elles sont tombées à moins de la moitié de ce qu'elles avaient été sept ans auparavant.

Le tabac, qui en 1898-99, avait donné près de 40 millions, quoique nous ayons *fortement* haussé les prix de vente, nous l'avons estimé à 40 millions $\frac{1}{2}$. Il nous a donné une moins-value de 3 millions.

Le revenu net des chemins de fer, malgré la majoration des tarifs pour les marchandises, calculée à 3 millions $\frac{1}{2}$, et près de 2 millions de réductions aux dépenses, c'est-à-dire malgré une amélioration estimée par M. N. Filipesco, dans son rapport, à 5.464.000 francs, nous a donné une moins-value de 9 millions, soit plus de 40 pour 100 sur la somme prévue, un résultat qui est certes le plus inattendu de tout le budget «sauvage»¹⁾.

Enfin la taxe sur l'alcool qui, calculée d'après la consommation moyenne des dix années précédentes, c'est-à-dire sur une consommation de 192.010.359 degrés d'alcool, aurait dû produire, avec la nouvelle taxation, 23 millions, qui, dans l'année 1898-99, avait donné près de 24 millions, qui, même pendant l'année du désastre, avait donné 14.600.000 francs, et que nous avons estimée à 20 millions, nous a donné une moins-value de 10 mil-

¹⁾ Nous reviendrons sur ce point dans un post-scriptum.

lions, c'est-à-dire 60 pour 100 sur l'année qui avait précédé la crise.

Ce dernier chiffre ne doit pas être pris tel quel, et il faut mettre une partie de la méprise sur la très belle récolte de vin de l'année. N'importe, la grande moins-value de la taxe sur l'alcool est un des signes les plus caractéristiques de la répercussion sur les ressources du Trésor de la clôture de l'ère des emprunts.

Ainsi il reste avéré que notre unique méprise a été de ne pas calculer assez rigoureusement le vide qu'allait creuser dans nos ressources la cessation des emprunts et de ne pas nous rendre compte exactement de combien était artificielle une partie de notre prospérité financière.

Maintenant que l'expérience nous a démontré que, même deux ans après l'année terrible, le produit des anciennes ressources peut à peine se relever au chiffre de 199 millions par an—et cela après avoir fléchi, pendant l'année 1900 1901, à 188 millions,—chiffre de 199 millions inférieur de 38 millions à celui de 1898-99, de 23 millions à celui de la moyenne des trois années qui avaient précédé la crise, il est évident que, dans la mauvaise situation financière dont nous avons hérité, la facteur permanent jouait un rôle plus considérable que nous ne l'avions cru et qu'il eut été mieux de faire, dès la première année de notre gouvernement, un effort encore plus grand que nous ne l'avons fait, avec la presque certitude de nous briser dans cet effort, puisque nous aurions rencontré la coalition de tous ceux qui ne se doutaient pas de sa nécessité.

J'avoue cette erreur.

Qu'on me permette cependant de trouver plaisant qu'elle me soit reprochée par ceux qui avaient amené cette situation financière pendant les vingt-trois ans que les conservateurs ont été éloignés du ministère des finances, et surtout qu'ils présentent mon ministère de cinq mois comme l'origine de tous ces maux.

Je sais que M. Stourdza, dans son intimité, me donne le nom élégant de Belzébuth; mais même Belzebuth n'aurait pas réussi à désorganiser à tel point les finances d'un pays en cinq mois de gouvernement.

Les Basiles qui m'attaquent le savent, et ce doit être un spectacle amusant que de les entendre rire en tête à tête.

XIII

Résumé de notre œuvre

Il est temps que je résume l'œuvre financière réalisée par le cabinet Cantacuzène et dont le premier mérite revient au chef du parti et du gouvernement conservateurs, puisque c'est grâce à l'autorité de M. G. Gr. Cantacuzène que cette œuvre a pu être accomplie.

J'ai montré quel a été l'héritage financier que nous a laissé M. Dém. Stourdza en avril 1899.

Des dépenses devant monter à 242 millions, sans que d'un autre côté nous ajoutions un seul emploi, une seule augmentation d'appointements, une seule création de nouveau service.

En revanche, pour la première année, c'est-à-dire pour l'année 1900-1901, des ressources s'élevant au chiffre de 188 millions. Pour la seconde année, c'est-à-dire pour l'année 1901-1902, les mêmes ressources s'élevant à 199 millions.

Donc, pour la première année, un vide budgétaire de 54 millions, soit de 22 pour 100 sur le dernier budget des dépenses,—ce qui pour la France représenterait un vide annuel de 770 millions.

Pour la seconde année (1901-1902), un vide budgétaire de 44 millions, c'est-à-dire de 17 à 18 pour 100, — ce qui serait encore pour la France 600 millions.

Si le cabinet Cantacuzène, arrivé au pouvoir de par la volonté presque unanime du pays pour venger la dignité nationale que M. Stourdza avait humiliée, avait suivi la politique financière de ses devanciers qui, pendant vingt-trois ans, près d'un quart de siècle, avaient vu à plusieurs reprises de gros déficits sans réaliser des économies ni créer de nouveaux impôts, la situation budgétaire de la Roumanie eut été telle que je viens de la résumer.

Pour sa première année de gestion financière, le cabinet Cantacuzène, ayant fait 5 millions d'économies et réduit ainsi les dépenses à 237 millions, et ayant créé les nouveaux impôts et les nouvelles ressources, le déficit, qui aurait dû s'élever à 54 millions, s'est trouvé réduit à 27 millions, c'est-à-dire à la moitié¹⁾. Qu'on n'oublie pas que lorsque je dis 5 millions d'économies, c'est toujours en ne

¹⁾ Je montrerai dans un post-scriptum qu'il faut encore le réduire de 1.300.000 francs.

comptant pas aux économies les 4 millions de réduction des appointements par l'impôt de 5 pour 100.

Examinons maintenant quel eut été le résultat budgétaire de la seconde année de gestion conservatrice, si le cabinet Cantacuzène était resté au pouvoir et s'il n'avait appliqué que les seules mesures que, déjà en juin 1900, neuf mois avant la confection du budget, j'avais proposées en conseil des ministres.

Le budget de 1901-1902, comme je l'ai prouvé, donne 199 millions pour les anciennes ressources. Ajoutons-y les 19 millions d'impôts créés par le cabinet Cantacuzène, et nous arrivons à 218 millions. Il manque 19 millions pour couvrir les 237 millions de dépenses, comme je l'ai déjà montré. Si je voulais faire un calcul tout à fait exact, il manquerait moins, parce que, par la réforme à temps de la loi des pensions et les opérations de trésorerie connues sous le nom de «liquidation du royaume», dont je parlerai plus loin, l'allocation pour l'annuité de la dette publique aurait laissé une marge.

Eh bien, dans mon référé de juin 1900, je demandais précisément 10 millions d'économies et 8 millions d'impôts, ce qu'il faut, à un million près, pour que la seconde année de gestion conservatrice nous donne l'équilibre et prépare pour l'avenir les années d'excédent.

Mais, en réalité, plus tard, instruit par l'expérience, je ne me serais pas contenté des mesures que je proposais en juin 1900; je serais allé plus loin, et par conséquent j'aurais assuré un excédent budgétaire. En veut-on la preuve? — Le 2 décembre 1900, je m'exprimais ainsi à la Chambre, en parlant de mon référé de juin 1900 :

«Il se peut que la situation ait empiré et qu'elle mérite que nous fassions un sacrifice encore plus grand; s'il en est ainsi, faisons-le!»

Il est donc avéré que rien que par les mesures exécutées ou projetées par le cabinet Cantacuzène dans les quinze mois qu'il a gouverné la Roumanie, la situation financière, que pendant vingt-trois ans libéraux et junimistes avaient amenée à l'état où nous l'avons trouvée en avril 1899, était définitivement et indubitablement sauvée.

Ce n'est pas chose médiocre que de pouvoir corriger, rien qu'en deux exercices, un vide budgétaire qui, pour la France, je le répète, aurait été de 770 millions, et cela au milieu d'un désastre agricole sans précédent.

Mais ce calcul est encore à notre défaveur.

En effet, il est certain que si déjà en juin 1900, je demandais une amélioration de 18 millions (tout comme M. Pallade devait le faire trois mois plus tard, le 29 septembre 1900), pendant l'hiver de 1900, instruit par l'expérience de la marche descendante de nos recouvrements, je ne me serais pas contenté de cela. J'en ai apporté la preuve plus haut.

Tout ce que j'aurais fait en plus, soit l'application de mon autre proposition du référé de juin 1900, allègement du budget de l'instruction publique et des cultes, soit d'autres économies au delà des 10 millions que je demandais en juin 1900, tout cela eut constitué un excédent.

Je puis donc affirmer que si le cabinet Cantacuzène était resté au pouvoir pour la confection du budget de 1901-1902, ou s'il y était revenu après la chute de M. Carp, la situation financière du pays eut été la même qu'aujourd'hui : non seulement un budget équilibré, mais un excédent.

Telle est la vérité. Aucun escamotage de chiffres, aucune éclipse de raisonnement, aucune grossièreté dans l'attaque ne saurait l'étouffer.

Le cabinet Cantacuzène s'est appliqué résolument, virilement, intelligemment, à la grande œuvre de l'assainissement de nos finances.

Il a accompli plus de la moitié de la tâche dans sa première année de gouvernement, et il avait tout préparé, mais tout, pour l'achever dans sa seconde année de gouvernement.

Quand on a de pareils états de services, on peut écouter avec une douce tolérance et un réel mépris les aboiements des impuissants et les injures des envieux.

Mais là ne s'est pas bornée l'œuvre financière du cabinet Cantacuzène.

Il a préparé l'opinion publique au nouvel évangile financier ; il a créé cet état d'âme qui seul rend possibles les sacrifices et il a ainsi rendu facile à ses successeurs éventuels l'achèvement de l'œuvre, si les accidents de la vie politique lui ménageaient une fin prématurée.

Dans la réduction de nos dépenses, désirant faire œuvre durable, il s'est attaqué aux sources du mal.

Il a frappé dans la loi des gradations, qui alimente le budget des dépenses d'une manière fatale et incessante ; il a jeté les bases de la réforme de la loi des pensions, que M. Stourdza a copiée littéralement, tout en y

ajoutant des injustices, des niaiseries et des monstruosités de son cru.

Il a sauvé la Caisse des dépôts et consignations; il a enrayé pour l'avenir la manie des emprunts par les autorités locales et a doté la Roumanie d'un nouvel organisme financier.

Dans la création des nouveaux impôts, il a fait la juste balance entre les impôts indirects, qui frappent disproportionnellement les pauvres, et les impôts directs, plus justes, mais plus difficiles à tolérer par un peuple dépensier comme le nôtre. Dans les patentes, en introduisant la taxe proportionnelle pour les sociétés par actions et pour les banquiers, il a apporté un nouveau principe qui, si jamais il se généralise, transformera cet impôt essentiellement arbitraire en un impôt juste. En frappant pour la première fois les successions directes et en élevant le taux des autres, il s'est adressé avec raison à un impôt plein d'élasticité pour l'avenir et qui, dans le pays qui a les meilleures finances de l'Europe, donne de si extraordinaires résultats. Par la surtaxe sur l'héritage mobilier, il a pour la première fois fait contribuer la fortune mobilière aux charges de l'Etat.

En faisant un budget des dépenses vrai, il a forcé les ministres des finances de l'avenir à l'imiter et à inspirer désormais la confiance dans nos budgets.

En réformant le Code de commerce, dont il a effacé certaines restrictions—pas encore assez,— en réformant la loi des chemins de fer privés, et surtout en affirmant la nécessité des capitaux étrangers, il a le premier indiqué une voie nouvelle.

Reste une dernière question, cette fameuse «liquidation du royaume», ce mot bête qui a pris surtout à cause de sa bêtise.

Liquidation du royaume, comme si jamais il s'était agi d'aliéner une parcelle du territoire ou un attribut de la souveraineté!

Eh bien, parlons-en, de cette fameuse liquidation du royaume, que beaucoup de ceux qui l'ont critiquée ont appliquée ensuite.

Au printemps de 1900, le Trésor se trouvait avec un grand découvert, provenant de 35 millions du déficit Stourdza-Pallade de 1899-1900, de 8 millions d'un déficit datant de plusieurs années — j'insiste: *de plusieurs années* — et que M. Stourdza avait laissé découvert... et encore d'autres petits *idem*.

Il fallait de toute nécessité combler ce vide du Trésor et le couvrir par d'autres moyens qu'un emprunt, puisque les emprunts nous étaient désormais interdits et que d'ailleurs il eut été impossible d'en faire.

Je pensai, dans cette situation, que la seule chose à faire était d'aliéner certains biens de l'Etat, dont l'Etat pouvait se dispenser non seulement sans perte, mais même avec un réel avantage pour l'économie nationale.

Je trouvai quatre mesures à prendre, dont deux ont été plus tard mises à exécution par M. Carp et les deux autres approuvées par lui, mais non mises à exécution pour des raisons indépendantes de sa volonté. M. N. Filipesco en a ajouté une cinquième : une vente extraordinaire du bois des forêts de l'Etat, mesure mise en application par le ministère Carp et continuée par le ministère Stourdza.

La première mesure consistait dans l'aliénation du capital de l'Etat dans la Banque nationale. M. Carp l'a réalisée, tout en accordant cette prolongation de privilège que je voulais concéder et que certains de ses collègues considéraient comme une calamité nationale, bien entendu si c'était moi qui l'avais faite.

Or, il faut être moins qu'intelligent pour voir dans une pareille opération une liquidation du royaume. Aucun Etat d'Europe n'est actionnaire dans les Banques nationales constituées par le capital privé, et je n'ai pas entendu dire que les Etats d'Europe soient en liquidation pour cela. Emprunter de l'argent à des taux usuraires, lorsqu'on peut réaliser un capital, c'est de la politique de maniaque et non pas de la politique d'homme d'Etat.

La seconde mesure que je proposais dans mon référé était de se procurer quelques millions à l'aide du monopole du papier à cigarettes. M. Carp l'a réalisée et les libéraux l'ont votée. J'avoue que celle-ci était la moins bonne ; elle coûtait cher et ressemblait beaucoup à un es-compte de l'avenir.

La troisième mesure était la vente de notre service maritime à une société privée qui continuerait à naviguer sous pavillon roumain. M. Carp a essayé de la réaliser, mais n'y a pas réussi.

Je persiste à croire que c'était une bonne mesure et qui n'eut « liquidé » rien du tout. En effet, aucun pays d'Europe n'a pour la navigation un service d'Etat ; tous se

contentent sagement de subventionner les compagnies qui font flotter le drapeau national.

La quatrième mesure était la concession des terrains pétrolifères de l'Etat, moyennant une dime et une avance sur cette dime, et celle de la construction d'un *pipe-line*, moyennant une quote-part dans les bénéfices et une avance sur cette quote-part. M. Carp a essayé de réaliser mon idée : il a même conclu une convention dont on connaît l'histoire.

Je persiste à croire que mon idée était bonne, et je fait la prophétie que, dans la crise du pétrole qui bat à nos portes par suite de la surproduction mondiale, tout le monde finira par s'en apercevoir.

En tout cas, il est absurde d'y voir une „liquidation du royaume.“

Ainsi que tout propriétaire de mines, l'Etat doit exploiter les siennes, et comme ce serait de la folie pure que l'Etat risquât les 100 millions qu'il faudrait pour une pareille exploitation, il est de toute nécessité qu'il se contente d'une dime,—ce qu'il fait d'ailleurs déjà dans les nombreuses concessions qu'il a données, et qui, faute de capitaux, ne lui rapportent rien.

Et maintenant que j'ai résumé notre œuvre financière, il ne me reste plus qu'à la comparer à celles de M. Carp et de M. Stourdza.

XIV

L'œuvre financière de M. Carp

J'ai déjà montré quel a été le rôle de M. Carp dans la politique financière du pays pendant les vingt dernières années.

Il a fait une bonne et grande chose—j'aime toujours regarder d'abord les mérites—lorsqu'il a supprimé l'agio, en donnant au pays l'étalon d'or, que les libéraux, J. Bratiano en tête, déclaraient impossible et ruineux. Bien que cette réforme ait été faite par tout le parti conservateur, bien qu'elle ait été déjà proposée par M. le général Mano et feu Alexandre Lahovary, lors de la création de la Banque nationale, je reconnais que la part qui revient à M. Carp est sérieuse. De 1884 à 1888, il n'y a pas eu de discussion du Message ou du budget, dans laquelle il ne l'ait pas demandée.

Je ne puis pas l'oublier, parce que, sur cette question, j'ai fait campagne avec lui de 1886 à 1888, et je me rappelle l'air doctoral avec lequel tous les libéraux *sans exception* nous riaient au nez.

M. Carp n'a mis autant de constance et de fermeté que dans une autre idée qui lui était chère, savoir que la Roumanie moderne devait s'outiller au plus vite, partant presser ses emprunts, et en échange augmenter ses impôts.

On me dit que les jeunes députés de la Chambre actuelle ont écouté avec un réel plaisir le discours de M. Carp sur le budget de l'année prochaine. Je le comprends sans peine. Je me rappelle mon plaisir, lorsque j'écoutais les discours de M. Carp sur les budgets, depuis 1884. C'est toujours le même.

Au pouvoir, en 1888, l'œuvre financière, à laquelle M. Carp a pris une part très active, s'est signalée par bien peu de choses : la suppression de la taxe d'après le titre d'alcool de la tzouica, que J. Bratiano avait introduite, et son remplacement par la vieille taxe par hectare des pruniers, la réduction de la taxe sur l'alcool, la loi des pensions dont on parle assez en ce moment pour que je n'insiste pas, et une nouvelle impulsion donnée aux travaux extraordinaires et aux emprunts.

Dans l'opposition, nous avons vu M. Carp, le 12 janvier 1897, demander de nouveaux impôts pour 3 ou 4 millions par an, se refuser à toute économie, et déclarer qu'avec ces mesures, l'Etat roumain pourrait faire face à tous ses besoins.

Sous le ministère Cantacuzène, nous avons vu M. Carp reconnaître que le budget «sauvage» se solderait par 2 millions d'excédent et me demander si, pour l'année suivante, je saurais trouver de nouveaux impôts pour encore 7 millions.

En juillet 1900, M. Carp prend, avec la présidence du conseil, le ministère des finances, qu'il garde pendant sept mois et plus. Il arrive avec le prestige du sauveur, puisque la mauvaise foi de nos ennemis et l'excès de zèle de ses amis avaient peint de la sorte la fusion de juillet 1900. Il est le maître absolu de la situation, M. le général Mano et moi, qui représentions la politique financière de l'ancien cabinet, ayant passé sur le banc des députés. La presse étrangère, qui nous en voulait à cause de l'émigration juive, lui chante des hosanna, et M. Stourdza lui fait crédit. Nous ne connaissions pas alors les conditions plus qu'u-

suraires de ce crédit, qui ne devaient nous être révélées que dans la fameuse séance du Sénat de février 1901 et par les événements qui ont suivi. Les membres du parti conservateur qui l'avaient le plus attaqué sont dans son ministère. Dans ce ciel d'Italie, un seul nuage : des amis trop zélés, pour précipiter la fusion, ont répandu le bruit que M. Carp arriverait au pouvoir avec 50 millions en poche et pourrait ainsi éviter au pays la honte de la « liquidation du royaume ».

Voyons-le à l'œuvre.

Pour ce qui est du découvert du Trésor, M. Carp ne trouve rien, absolument rien que ce dont il a hérité avec mon portefeuille. Aussi il vendra les actions de la Banque et accordera la prolongation de privilège qui, du temps de mon ministère, aurait, disait-on, fait couler le sang dans les rues de Bucarest ; il signera la convention pour l'escompte du profit du monopole du papier à cigarettes, tout en déclarant à la Chambre qu'il priait Dieu „que jamais on n'ait plus à présenter un pareil projet de loi“ ; il arrêtera la convention pour les terrains pétrolifères et le *pipe-line*, et il traitera la cession du service maritime de l'Etat.

Et ce sera tout.

En fait de nouveaux impôts, il fera voter la majoration des taxes de douane non consolidées par les conventions, dont j'avais chargé le directeur général des douanes de dresser le tableau et de rédiger le projet, et, revenant à l'idée de J. Bratiano, il remplacera la taxe à l'hectare par une taxe au degré sur la tzouica, quoique, onze ans plus tôt, il eut fait juste le contraire. Il ajoutera à cette transformation de taxe des mesures vexatoires et inapplicables, et une maladresse dans l'exécution qui aura les suites que l'on connaît. Je n'imiterai pas M. Carp ; je ne m'oublierai pas au point de lui appliquer à mon tour la fameuse phrase sur le drapeau qu'on traîne dans le sang, — qui est une phrase de démagogue et non pas d'homme d'Etat, moins encore de conservateur.

En fait de réorganisation des services publics pour les rendre moins coûteux, il ne fera rien. Il arrivera même au 12 février sans avoir proposé un projet de loi pour la réforme de pensions.

Est-il étonnant qu'avec cette expérience, le mirage se soit dissipé et le prestige évanoui ?

Vis-à-vis du budget qui, aux yeux de tous, allait nous conduire à un déficit, M. Carp se croise les bras. Non

seulement il ne vient pas, pour l'exercice 1900-1901 même, avec une réduction des dépenses, mais il n'avise pas non plus à une création de ressources. Ce n'est pas tout, le 2 décembre 1900, après 8 mois d'exercice, M. Carp déclare à la Chambre que le déficit qui, en réalité, a été de 27 millions, serait de beaucoup moins de 16 ou 17 millions. A la même date, j'en accusais 22; M. Carp avait pour le budget « monstrueux » qui, à son avis, doit m'exiler de la vie politique, des égards plus que paternels.

Mais, dira-t-on, il faut juger M. Carp non pas d'après ce qu'il a fait, d'après ce grand zéro, mais d'après ce qu'il avait l'intention de faire, d'après ses projets.

D'accord. Je reconnais que les projets, lorsqu'il n'y a pas de doute sur leur existence, doivent être tenus en compte.

Eh bien, voyons quel eut été le résultat budgétaire de l'année 1901-1902, si M. Carp avait eu cette majorité dont l'absence a été, d'après lui, l'unique obstacle à son succès. Donnons-lui par hypothèse sa majorité idéale, c'est-à-dire le vote tel quel de ses projets.

Les dépenses avaient été fixées par M. P. P. Carp à 227.203.000 francs. A cela il, faut ajouter 3.549.000 francs pour le paiement du clergé rural, qui ne figuraient pas dans le budget, 1 million $\frac{1}{2}$ de dépenses irréductibles du ministère de l'intérieur, qui avaient été passées au compte des départements sans indiquer avec quoi les départements les auraient couvertes, et un demi-million qui manquait à la dotation du service de la dette publique, — en tout 232.752.000 francs.

Qu'on ne nous dise pas que là-dessus on aurait fait encore des réductions. Je n'oublierai jamais la réunion des majorités dans la salle du Sénat, où M. Carp a prononcé un de ses plus beaux discours, détaillé minutieusement les dépenses de l'Etat roumain par catégories et déclaré qu'elles étaient irréductibles, sauf peut-être 1 million ou 1 million $\frac{1}{2}$ qu'il abandonnait aux soins de la commission budgétaire, laquelle, en la supposant selon l'idéal junimiste, c'est-à-dire faible d'esprit et obéissante, se serait bien gardée de toucher à l'œuvre du maître.

Pour faire face à ces 232 millions $\frac{3}{4}$ de dépenses, il y aurait eu 199 millions qu'ont donnés les anciennes ressources, 19 millions des impôts Cantacuzène et 1 million de la majoration des taxes de douane, en tout 219 millions, donc un manque de 13 millions $\frac{3}{4}$.

Il reste, il est vrai, à tenir compte du produit des nouveaux impôts que proposait M. Carp et que l'ingrate majorité lui a refusés.

En bien, on aura beau calculer ces impôts de n'importe quelle manière, jamais on n'arrivera à les faire compter pour 13 millions $\frac{3}{4}$ allant à l'Etat, même si l'on y ajoute la taxe sur le vin proposée par M. Jean Lahovary, la veille de la chute du cabinet Carp, et dont même les linéaments premiers n'avaient pas été fixés.

Il reste donc avéré qu'alors que l'on ajouterait au bagage de M. Carp l'apport de ce «fébruariste» qui s'appelle Jean Lahovary, le gouvernement Carp aurait donné à la Roumanie, pour l'année 1901-1902, un budget se soldant par un déficit.

Il n'y a vraiment pas de quoi faire le fier et me condamner à la disparition. Tout en établissant les fautes de M. Carp, je me garderais bien de demander la même chose à son endroit. Le chef des mandystes est une personnalité trop originale dans la vie politique de la Roumanie pour que de gaieté de cœur on souhaite sa disparition,—notre vie politique est trop ennuyeuse pour cela.

Examinons maintenant l'évaluation des impôts que proposait M. Carp, impôts auxquels il paraît tenir avec tant d'amour, que du rang de simples mesures destinées à équilibrer un budget, il veut les élever à la hauteur de principes et en faire même un programme permanent pour justifier la création d'un nouveau parti politique.

M. E. Costinesco, dans le rapport du budget 1901-902 (p. 11), estime les impôts que proposait M. Carp à 6 millions.

M. Carp, dans l'exposé des motifs de son projet de budget (pp. 4 et 5) les estime ainsi :

Augmentation sur l'impôt foncier	1.200.000 fr.
Augmentation sur l'impôt des patentes.	1.800.000 fr.
Impôt sur les capitaux mobiliers.	500.000 fr.
Impôt complémentaire	2.500.000 fr.
	<u>6.000.000 fr.</u>

De ces 6 millions, il faut déduire 300.000 francs, la surtaxe sur les successions mobilières, que M. Carp supprimait par son projet de loi. Reste 5.700.000 francs net.

On voit que, d'après l'évaluation de M. Carp, si son budget avait été voté et ses impôts admis, l'année 1901-

1902, au lieu de se solder par un excédent de 5 millions $1/2$, se serait soldée par un déficit de 8 millions.

Il est vrai que M. Carp, à mon avis, n'avait pas évalué le rendement de ses nouveaux impôts à sa juste valeur, qu'ils auraient donné davantage, et que, par conséquent, le déficit aurait été moins grand. J'ai soutenu ce point de vue, dans les sections de la Chambre, contre M. Carp, qui prétendait que j'exagérais à dessein, et je maintiens ce que je disais alors. Les impôts de M. Carp, même non modifiés — car modifiés et mieux rédigés, ils auraient donné davantage — auraient produit de 8 à 9 millions, — cela, bien entendu, si l'année devait être bonne, comme elle l'a été, et si la trop grande et trop brusque augmentation des patentes ne provoquait pas la liquidation d'un trop grand nombre de maisons de commerce. C'est donc à 5 ou 6 millions que se serait élevé, d'après moi, le déficit de cette année, un résultat inférieur de 11 ou 12 millions à celui auquel nous a conduits le budget Stourdza, qui, je l'avoue, pour une grande partie, est fondé sur des économies fictives et qui se vengeront bientôt. Mais, entre mon évaluation et celle de M. Carp lui-même, ceux qui n'ont jamais douté du génie de M. Carp préféreront probablement son évaluation à lui et devront inscrire au passif hypothétique du gouvernement de sept mois le déficit de 8 millions. Il est vrai qu'il leur restera toujours la ressource d'appeler à leur aide, pour réduire ce déficit, mon ami et ancien collègue M. Jean Lahovary. On oubliera pour le moment «les Responsabilités».

Mais si les impôts de M. Carp n'avaient pas le mérite de pouvoir donner un budget réellement équilibré, avaient-ils au moins d'autres mérites?

Je suis convaincu que non.

XV

Les impôts de M. Carp

M. Carp n'a pas présenté ses impôts comme de simples nécessités budgétaires pouvant lui donner 5.700.000 francs par an, mais comme une grande réforme fiscale destinée à sauver les finances de la Roumanie, une de ces réformes avec lesquelles on triomphe ou l'on meurt.

Interviewé par un rédacteur de la *Neue Freie Presse* en décembre 1900, avant que le courant hostile de la Cham-

bre se fût manifesté, voire même formé, M. Carp a déclaré qu'il savait d'avance que les vieux conservateurs lui feraient de l'opposition et qu'il était décidé à vaincre ou à périr.

Ce n'est pas nous, c'est M. Carp qui a voulu donner une telle ampleur à son projet d'impôts; on lui doit donc une discussion sérieuse.

Les qualités essentielles d'un bon impôt sont d'être juste, facile à asséoir, élastique, modéré et de ne pas faire double emploi avec les impôts existants. A ces qualités, dans un pays d'opinion publique, il faut ajouter la simplicité, car le contribuable n'accepte avec résignation que ce qu'il comprend, et l'opportunité, qui est la qualité essentielle pour tout ce qui touche à la politique, cette «science des possibilités», comme l'a si magistralement définie Pie IX.

J'omets à dessein l'originalité, dont l'absence m'était si fortement reprochée par les critiques de mes impôts à moi. *A dessein*, puisque seuls des financiers imberbes peuvent rêver l'originalité, lorsqu'il s'agit de la meilleure organisation à donner au système d'impôts d'un pays.

Eh bien, les quatre impôts de M. Carp ne remplissaient pas les conditions dont j'ai parlé. Je dis quatre impôts, bien que, dans le paquet qu'il a présenté à la Chambre, il y en eut cinq, parce que l'un des cinq, l'impôt sur les appointements des fonctionnaires, n'était que la copie de l'œuvre accomplie par M. le général Mano, un an plus tôt.

Le premier impôt proposé par M. Carp était l'impôt foncier. M. Carp ne changeait ni l'assiette, ni aucun des principes qui régissent chez nous l'impôt foncier. Sauf le rétablissement d'un taux spécial pour les biens de main-morte, qui n'existent presque pas en Roumanie, et une disposition très mal combinée pour le foncier des terrains pétrolifères, qu'il a accepté de changer de fond en comble dans le comité des délégués, toute la réforme de M. Carp ne consistait que dans la majoration du taux de l'impôt foncier de 5 à 6 pour 100, dans certains cas.

C'est bien là un simple expédient, que je suis le dernier à critiquer, mais qu'il est puéril de présenter comme une réforme du système des impôts. Aussi le comité des délégués l'avait accepté, tout en réduisant l'élévation à $\frac{1}{2}$ pour 100 et en élargissant l'application de cette élévation, et M. Stourdza, arrivé au pouvoir, l'a fait enregistrer par sa machine à voter.

Le second impôt de M. Carp était l'impôt sur le revenu

du capital mobilier. Il en estimait le rendement à 500.000 francs par an,—200.000 de plus seulement que ne donne la surtaxe sur les successions mobilières que M. Carp abolissait.

Cet impôt, qui a première vue est juste, modéré et élastique, devenait, tel que M. Carp l'avait organisé, de la plus révoltante injustice. Il constituait une prime à la fraude. En effet, M. Carp le faisait asseoir sur la déclaration du contribuable et uniquement sur cette déclaration, sans le droit pour le fisc de contrôler la déclaration, et sans établir une autorité qui ait à dire le dernier mot. C'était un impôt auquel avaient le droit de se soustraire tous ceux qui, plutôt que de payer, préféreraient mentir ;—il ne faut pas être trop pessimiste pour affirmer qu'ils auraient été nombreux. Il est vrai que M. Carp, dans le cas peu probable où l'on aurait découvert que les déclarations étaient mensongères, prévoyait une amende du quintuple de la taxe. Une pareille découverte n'aurait pu se faire, dans la plupart des cas, qu'après la mort du contribuable, de sorte que c'étaient les héritiers innocents qui devaient payer les fautes de leurs auteurs coupables.

Injuste à l'excès, cet impôt était par là même non élastique. Plus on aurait élevé le taux, plus on aurait poussé au mensonge. Je ne parle plus de l'opportunité d'un pareil impôt, au moment où le capital mobilier se faisait plus rare que jamais, où nos titres prenaient la route de l'étranger et où les gens qui avaient placé leur capital en deuxième hypothèque, surtout sur les maisons, voyaient disparaître leur fortune.

Le troisième impôt de M. Carp était l'impôt dit complémentaire. Il en estimait le produit à 2 millions $\frac{1}{2}$. J'ai toujours cru qu'il aurait donné davantage.

En principe, cet impôt partait d'une conception juste, aussi l'ai-je soutenu dans les bureaux de la Chambre.

J'ai dit déjà, dans ces articles, que c'est une tache pour notre système d'impôts que d'avoir conservé la capitation, bien que déguisée sous un autre nom. J'ai dit que j'avais prévu, dans mon référé de juin 1900, la transformation de la capitation. J'ajoute que pendant que j'étais au ministère des finances, j'avais chargé M. Paul Greceano, un homme de beaucoup de mérite, de faire une étude préparatoire, sur la base des moyens du contribuable estimés d'après le signe extérieur de la valeur locative. Je ne puis donc pas refuser mon approbation à l'impôt de M. Carp.

Mais l'impôt de M. Carp, tel qu'il l'avait projeté, avait le malheur d'être horriblement compliqué. Par une sorte de calcul avec des coefficients variant d'après les villes et les loyers, complication que M. Carp était allé chercher dans un projet français mort-né, son impôt avait vraiment effrayé tout le monde, à tel point qu'il avait compromis le succès de la réforme. Voulant à tout prix atteindre une justice impossible, lorsqu'on s'attache à un signe extérieur de la richesse aussi arbitraire que le loyer, M. Carp avait fait mieux éclater l'injustice fatale à toute combinaison de ce genre. Inutile de parler de l'élasticité d'un impôt qui aurait débuté dans le mécontentement général.

Mais ce n'est pas tout. Quoique l'impôt complémentaire dût être payé par le locataire et non pas par le propriétaire, il est évident qu'il eut été impossible que les loyers ne s'en ressentissent pas.

Or, au moment même où M. Carp, par son projet de loi, travaillait à une baisse des loyers, il demandait à la Chambre de lui voter une loi d'après laquelle le recensement aurait été ajourné pour encore quatre ans, c'est-à-dire de forcer les propriétaires de maisons à continuer de payer l'impôt foncier d'après les loyers qu'ils avaient eus avant la crise, au temps où coulait à pleins bords l'or de la rente.

Il est difficile d'ignorer davantage la définition de toute politique.

Le quatrième impôt de M. Carp était la réforme des patentes.

En lisant ce grand mot de réforme, on se figure peut-être qu'il s'agissait d'un changement dans l'assiette de l'impôt ou dans quelque autre principe fondamental. Pas le moins du monde. Comme assiette, l'impôt restait aussi arbitraire que par le passé, le plus arbitraire des impôts, établi qu'il est en partie d'après la valeur locative, et en partie — la plus grande partie — d'après des classements on ne peut plus arbitraires et pour lesquels il est impossible de donner des raisons. Tant que le taux de cet impôt est modéré et surtout ancien, le contribuable ne s'aperçoit pas de son extraordinaire injustice. Aussitôt qu'on l'élève, l'injustice s'exagère, elle devient plus criante, et elle fait crier.

C'est à cet impôt, le moins bien établi de nos impôts, que s'est adressé M. Carp pour obtenir 1.800.000 francs,

disait-il, c'est-à-dire 45 pour 100 de plus qu'il ne rendait jusqu'alors — 2 millions $\frac{1}{2}$ dans la plus basse de mes estimations, c'est à dire 62 pour 100, car au fond c'était encore d'avantage. Et puis comme l'augmentation n'était pas également distribuée sur tout le monde, pour certains contribuables elle atteignait 100, 200 pour 100 et même plus.

J'ai dit que, dans l'impôt des patentes, un des éléments, celui qui rapporte un tiers de la taxe, est le droit proportionnel d'après la valeur locative. Eh bien, ce n'est pas à cet élément, qui se rapproche un peu de la justice, c'est surtout à l'autre, à l'élément purement arbitraire, que s'adressait M. Carp.

Une pareille mesure n'était ni juste, ni modérée, ni élastique, puisque du coup elle épuisait et au delà la matière imposable, pas même opportune, puisque le commerce et l'industrie, les patentables, traversaient une crise des plus effroyables, que durant dix mois seulement on avait vu le nombre des patentés tomber de 76.000 à 67.000 et que l'année d'avant j'avais pris d'une transformation du même impôt 800.000 francs, — il est vrai par des moyens justes et sensés qui ont été approuvés par tout le monde.

Les impôts de M. Carp avaient un autre défaut qui les rendait suspects au moment où ils étaient proposés.

C'est que, par le jeu fatal de notre système d'impositions au profit des départements et des villes, par ce système des décimes, — à ce moment-là 10 pour tous les impôts, 11 pour les patentes — toute élévation des impôts directs entraîne une élévation des impôts départementaux et communaux. De la sorte, en pleine crise, M. Carp ne demandait pas seulement aux contribuables les millions dont le fisc avait besoin, mais encore quelques millions en plus pour les départements et les villes.

Le ministère Cantacuzène, de proverbiale incapacité, avait aussi retiré quelque chose des impôts directs, mais il s'était arrangé de sorte que ce fussent des impôts n'entraînant pas des décimes. M. Carp, au contraire, portait son grand effort sur les patentes, qu'on ne pouvait pas débarrasser des décimes, parce que le calcul eut été matériellement impossible; il arrivait en fait à tuer la poule aux œufs d'or. Ecrasés sous le fardeau, le nombre des patentés se serait réduit dans des proportions inconnues jusqu'alors. A la longue, le fisc aurait gagné bien peu de

chose et l'économie générale aurait fait une perte irréparable.

Quoi qu'il en soit, c'est un terme impropre que celui de réforme des impôts, appliqué aux mesures que proposait M. Carp et qui ne sauraient trouver de circonstances atténuantes que si elles avaient été de nature à nous donner un budget équilibré.

En fouillant dans ma conscience, je ne trouve pas que je doive disparaître, même pour ce criminel forfait d'avoir aidé à la mort prématurée de l'enfant si cher à M. Carp.

XVI

L'œuvre de M. Stourdza

L'œuvre financière de M. Stourdza ne commence qu'avec son élection à la dignité de chef du parti libéral.

Il serait injuste de le rendre plus responsable que M. Shendrea ou un autre, pour ce qui est de la politique financière du parti libéral au temps de J. Bratiano. Jusqu'en 1888, l'influence de M. Stourdza dans le parti libéral était minime. Soit son entrée trop récente dans le parti, soit le fait qu'avant d'avoir passé de Ion Ghica à J. Bratiano, il avait été à tour de rôle l'homme de Hurmuzaki, de Pano — pas M. Georges Pano — et de Mavrogheni, soit son opposition à toute participation de la Roumanie à la guerre, qu'on ne voulait pas lui pardonner, soit son tempérament réactionnaire, toujours est-il qu'avant 1888, personne dans le parti libéral ne pensait à M. Stourdza comme à un futur chef. C'était d'Eugène Statesco, de J. Campineano, de G. Kitzo, de M. Pherekyde, pour ne parler que de ceux-là, qu'on s'occupait dans le parti. Aussi M. Stourdza était littéralement détesté à la Chambre, et pour obtenir le moindre vote, il fallait la présence de J. Bratiano, au moins dans le fumoir.

Devenu chef du parti, nous avons vu M. Stourdza tellement satisfait de la politique financière du pays et tellement convaincu de la succession éternelle des excédents budgétaires, qu'en 1893, il me demandait, au Sénat, de consacrer 10 millions de nouvelles dépenses à l'entretien du clergé et de les couvrir par les excédents des budgets futurs, y compris ceux de 1899-1900 et de 1900-1901.

Devant préciser son programme politique, nous l'avons vu déclarer, à Jassy, qu'arrivé au pouvoir, il supprimerait nombre d'impôts.

Appelé aux affaires en 1895, nous l'avons vu, pendant 4 ans de gouvernement, porter le budget des dépenses de 214.700.000 francs à 235 millions $\frac{1}{2}$. En même temps, il supprimait des impôts, il se lançait avec un élan inconnu jusqu'alors dans les travaux extraordinaires, il faisait voter avant de succomber trois lois qui devaient encore augmenter les dépenses, — aux chemins de fer et à l'instruction publique, — lois que nous avons eu le temps d'étrangler avant leur mise en application.

Nous l'avons vu presque doubler le nombre des généraux, bonder les écoles militaires pour nous fournir une plus ample moisson d'officiers, augmenter les soldes des militaires et les traitements des professeurs universitaires, en un mot, n'avoir pas la moindre conscience de la vraie situation des choses et nous laisser, au moment de partir, des dépenses montant à 235 millions $\frac{1}{2}$, des bons du Trésor et des contrats signés nécessitant un emprunt dont l'annuité devait être de 8.750.000 francs, et des ressources qui, pour l'année dont il avait dressé le budget, n'allaient nous donner que 200 millions, et seulement 188 une année plus tard.

Point n'est besoin de commentaires devant un pareil tableau.

Redevenu chef de l'opposition, nous l'avons vu ne rien dire, ne rien trouver, pendant toute l'année désastreuse.

Nous l'avons vu, par la voix de son lieutenant et futur successeur, refuser son concours et son approbation à ce modeste commencement de réduction dans les dépenses, à l'impôt de 5 pour 100 sur les appointements des fonctionnaires, et cela à un moment où il était évident que le budget qu'il nous avait légué souffrait de 30 millions de déficit, qui plus tard se sont élevés à 35.

Nous l'avons vu, dans la discussion publique de mon budget «sauvage», prendre le parti prudent de la fuite, ordonner le mutisme à ses porte-paroles dans les Corps législatifs et faire ainsi l'aveu définitif qu'il n'avait aucun programme, aucun remède à proposer pour une situation dont il était responsable plus que personne, et qu'il n'avait pas même le courage civique d'approuver les efforts des autres.

Nous l'avons vu plus tard, lorsque l'explication de la sécheresse, unique cause de nos embarras financiers, ex-

plication à laquelle il s'accrochait encore à la fin de mars 1900, était devenue inadmissible même pour les plus bornés, et que l'œuvre des nouveaux impôts à faire, nous l'avions en grande partie épuisée, balbutier un programme et finir par le préciser dans les 20 millions d'économies, à la remorque de M. Costinesco, de ce même M. Costinesco pour lequel jadis...

Arrivé au pouvoir, M. Stourdza s'est appliqué à achever notre œuvre. Nous avons fait beaucoup d'impôts et moins d'économies. Il a fait, lui, beaucoup d'économies et moins d'impôts.

Je reconnais que son œuvre a du mérite, et vis-à-vis de M. Stourdza on ne m'accusera certes pas d'un excès de tendresse. Je sais qu'il lui serait absolument impossible de me reconnaître la moindre bonne action ; mais si c'était pour ressembler à M. Stourdza, serait-ce vraiment la peine de vivre ?

Une fois que j'ai reconnu son mérite, il faut encore examiner la manière dont il a fait ses impôts et ses économies.

En fait d'impôts, il n'a rien trouvé ; il m'a pris l'augmentation de 1 pour 100 de l'impôt sur les successions directes, que M. Carp me refusait ; il a pris à M. Jean Lahovary l'augmentation de 1 pour 100 de droit d'enregistrement sur les ventes ; il a pris à M. Carp l'idée de l'élévation du taux du foncier, tout en y ajoutant la grande faute d'appliquer la même élévation aux propriétés urbaines, alors en si mauvaise posture ; il a ajouté encore un décime, abandonnant l'idée de la transformation de la capitation.

Comme invention financière, c'est d'une extraordinaire maigreur.

Pour les économies, il a adopté mon idée d'une réduction générale et progressive sur les appointements, en l'exagérant, au risque de compromettre dans l'avenir le bon recrutement de nos fonctionnaires, — et il a coupé dans les différents services, à tort et à travers, comme il a pu, sans même prétendre à un ordre quelconque ou à une idée directrice. Je ne lui en fais pas un reproche ; mais je ne puis lui pardonner certaines économies sur le matériel, qui ne sont pas de vraies économies, qui ne sont que de ces ajournements de dépenses qu'on doit rétablir et qui alors coûtent beaucoup plus cher que si on ne les avait jamais suspendues, ou du gaspillage des réserves

constituées avec les ressources extraordinaires et auxquelles on ne devrait jamais toucher.

Je ne parle plus de la vraie désorganisation de certains services que cette œuvre, accomplie à la hâte, a fatalement entraînée et à laquelle M. Stourdza aurait pu remédier plus tard.

Telle quelle, son œuvre a été à peu près celle que nous avions projetée; il est impossible que nous lui refusions notre approbation dans les lignes générales.

Mais avec cela, combien de maladresses! combien de fautes! — quel crime! devrais-je ajouter, si je pouvais croire un seul instant que le massacre auquel il a livré l'œuvre roumaine en Macédoine ait été en quoi que ce soit influencé par le désir de faire des économies. Je sais trop bien que non; je sais trop bien que M. Stourdza, n'ayant plus rien à compromettre au delà des Carpathes, s'est résigné à opérer dans le Pinde. Aussi je ne mets pas cette affaire au compte de ses exploits financiers.

M. Stourdza, pour ne pas reprendre l'œuvre de la «liquidation du royaume», s'adresse à la Banque, qui ne lui donne rien du tout, puisqu'elle ne fait qu'enfler son émission, et en échange, il prolonge démesurément le privilège. Il fait aujourd'hui gratis ce qu'on aurait pu se faire payer plus tard. N'est ce pas du gaspillage?

Il accomplit la réforme de la loi des pensions, et au lieu de se contenter des mesures qui j'avais proposées, qui étaient suffisantes et qui auraient donné l'incontestable avantage d'avoir une loi acceptée par les deux partis politiques, intangible par conséquent, puisqu'on peut négliger les groupes secondaires, il s'acharne à rendre cette mesure odieuse par des exagérations, des injustices et des faveurs pires que les injustices.

Il refuse d'appliquer la loi sur les chemins de fer privés, et du haut de la tribune, il déclare la guerre aux capitaux étrangers, qui déjà ne montraient pas tant d'empressement à répondre à nos avances.

Il donne ainsi la mesure complète de sa petitesse d'esprit et de son insuffisance.

De même qu'à la fin de mars 1900, il croyait que la Roumanie ne souffrait que d'une année de sécheresse, il croit aujourd'hui à la chimère de la guérison d'un déséquilibre économique par le simple équilibre budgétaire.

La tâche simple, immédiate, matérielle, celle qu'on peut accomplir avec de grands ciseaux et un cœur rebelle à

toute pitié, la tâche d'un comptable doublé d'un entêté, M. Stourdza finit par la voir et la remplir. Au delà, au dessus, il lui est impossible de s'élever. D'autres viennent, ceux qui ont vu et voient.

Eh bien, il m'est impossible d'accepter la sentence que M. Stourdza a prononcée contre moi. Je reconnais qu'en partie il a expié ses fautes financières de jadis, mais je refuse aux Madeleines repenties le droit de juger et encore moins de condamner.

XVII

Conclusion

Absorbés par nos polémiques de parti, hypnotisés par la douce illusion que nous témoignons devant le tribunal de l'histoire qui ne s'occupera que de nous, troublés par l'injustice et la mauvaise foi des adversaires, aveuglés par l'étroitesse de l'espace dans lequel nous nous mouvons, notre grande, notre unique préoccupation est de savoir à qui la faute, à qui le mérite, à Stourdza ou à nous.

Eh bien, dans cette recherche, si minutieuse et si passionnée, nous oublions de voir la grande coupable et en même temps la seule héroïne, la nation roumaine.

C'est elle, par ses instincts, par ses désirs, par sa soif de marcher de l'avant, par son insouciance d'enfant gâté, par son optimisme naïf, c'est elle qui, inspirant à tour de rôle l'âme des uns ou des autres, a créé la situation financière de 1899.

C'est elle encore qui, par sa sagesse, sa patience, son esprit de sacrifice et son indomptable fierté qui la pousse à tout accepter plutôt que de ne pas faire honneur à sa signature, c'est elle qui a le mérite de la guérison.

Les héros des deux dernières années, élevons-nous assez haut pour les voir dans la masse des travailleurs, nos contribuables, qui alors qu'une crise effroyable réduisait leurs moyens d'existence, faisaient au Trésor, c'est-à-dire à la communauté, une part plus grande que par le passé, — dans ces nombreux fonctionnaires qu'il est de mode d'insulter, parce qu'on les paye mal, qui n'ont jamais été bien payés, quoi qu'en disent ceux qui aiment philosopher sur les souffrances d'autrui, qui mènent la vie dure de tous ceux que les préjugés sociaux obligent à paraître plus qu'ils ne sont, dont le lendemain est si souvent in-

certain et qui ont vu d'un coup, dans l'espace de douze mois, réduire leur budget, déjà si péniblement équilibré, de 10, de 15, de 20, de 25 pour 100, sans y ajouter la réduction indirecte provoquée par l'augmentation des impôts de consommation, et encore et surtout dans ces obscurs supprimés, dans ces milliers de meurt-de-faim à qui le jour de la Pâque chrétienne a apporté la sentence capitale, la mort pour eux et pour les leurs, et qui, comme les victimes de jadis sont tombés en s'écriant: *Ave, honos Romanice, morituri te salutant.*

A peine quelques murmures dans cette multitude humaine, victime expiatoire de nos fautes et de nos folies, fautes et folies auxquelles, de par la lettre de la Constitution, ils auraient pris part, puisqu'on dit qu'ils ont voté, fautes et folies auxquelles nous savons bien, nous autres, qu'ils n'ont fait que toujours applaudir.

L'histoire, je n'en ai aucun doute, rétablira la justice; c'est surtout la masse de la nation dont elle s'occupera et ce sont nos noms qui l'intéresseront le moins. Elle s'attachera surtout au côté permanent des choses et souvent sourira au souvenir de nos luttes, de nos accusations, de nos injustices et de nos vanités.

Aussi, s'il m'était permis de lire à l'avance dans l'histoire de notre époque, telle que la liront les futures générations, voilà à peu près ce que j'y trouverais:

«Après la guerre de 1877, dans laquelle le peuple roumain a montré une grande bravoure mais peu d'esprit politique, la Roumanie s'est trouvée dans une réelle prospérité économique. Eblouis par cette prospérité et poussés par le noble désir de rattraper le temps perdu, les Roumains se sont lancés à la hâte dans l'œuvre coûteuse de la transformation du nouveau royaume. La génération présente voulant faire tomber plus que de raison le poids de ces grands travaux sur les générations futures, on se lança dans une série d'emprunts continuels, et comme le capital manquait en Roumanie, c'est à l'étranger que le nouveau royaume s'endetta, contractant ainsi la lourde et dangereuse charge d'une grosse somme d'argent à exporter tous les ans. Tant que dura ce système, la prospérité ne fit que croître, et, due en partie aux dépenses extraordinaires, elle poussa à d'autres dépenses extraordinaires.

«Les signes précurseurs de ce qu'avait de factice cette situation économique ne manquèrent pas. A deux reprises,

des récoltes médiocres suivies de conséquences trop sérieuses auraient dû éveiller l'attention des gouvernants.

«Il n'en fut pas ainsi. Il ne firent rien pour changer de système, et jusqu'en 1899, on continua la même politique : les dépenses augmentant tous les ans, les grands travaux s'accumulant de plus en plus, les emprunts devenant une opération habituelle et normale, et le système d'impôts restant tel que l'avaient laissé les conservateurs en 1876.

«En 1899, une récolte extraordinairement mauvaise fit éclater cette situation, qui sans elle aurait pu traîner encore. Pour le malheur ou plutôt pour le bonheur de la Roumanie, à la même époque, le marché financier européen traversait une crise, de sorte que le remède habituel des emprunts devenait insuffisant. Force fut aux hommes d'Etat roumains de sortir de leur long rêve et de regarder la réalité en face. Ce furent les conservateurs qui virent les premiers la vérité et, dès leur première année de gouvernement, ils firent la moitié de la tâche ; ils enrichirent d'abord le système des impôts de la Roumanie d'alors et commencèrent la diminution des dépenses par la réduction des traitements et quelques suppressions. Les accidents de la vie politique amenèrent, pour la seconde année, les libéraux au pouvoir, et ceux-ci complétèrent l'œuvre commencée par leurs prédécesseurs, en poursuivant les projets de leurs devanciers. Leur effort se porta surtout du côté des réductions.

«De la sorte, deux ans ne s'étaient pas écoulés depuis la crise désastreuse qui avait effrayé les créanciers de la Roumanie, que, par l'effort combiné des deux partis politiques, le jeune royaume s'était redressé de lui-même, avait démontré et sa ferme volonté de tenir ses engagements, et sa capacité à le faire. Aussi le crédit de la Roumanie, un instant ébranlé, se releva plus solide que jamais.

«C'est vers la même époque que les Roumains comprirent que, pour développer les richesses de leur pays, il leur fallait attirer à eux les capitaux étrangers. Ce furent les conservateurs qui, les premiers, osèrent dire cette vérité qui, aujourd'hui, nous semble tellement banale. Les libéraux essayèrent de s'y opposer, mais ils furent entraînés par la logique indomptable des choses.

«Lorsqu'on lit les écrits de l'époque, on est étonné des discussions infinies auxquelles les hommes politiques d'a-

lors se livraient sur des vérités aussi évidentes que celles dont nous venons de parler.

«Il y a deux bonnes notes pour la Roumanie d'alors, qu'il ne faut pas passer sous silence.

«La première, c'est que, malgré l'acuité des luttes politiques du temps, qui étaient d'autant plus violentes dans les mots qu'elles ne pouvaient pas appeler à leur secours un corps électoral toujours gouvernemental, les deux partis, à tour de rôle en opposition, n'ont rien fait de sérieux pour entraver l'œuvre des gouvernements. C'est là une preuve de leur patriotisme qui mérite d'être enregistrée.

«La seconde, c'est la sagesse, la tranquillité, la résignation, presque la bonne humeur, avec lesquelles la nation tout entière accepta les sacrifices qu'on lui demandait.

«Ce fut là une preuve de maturité et de virilité que donna la nation roumaine.

«Aussi croyons-nous que les hommes d'Etat roumains, qui au cours des événements que nous allons raconter dans le chapitre suivant, ont montré tant de confiance dans les aptitudes de leur nation pour les plus graves problèmes, avaient trouvé un encouragement dans la manière dont se sont comportés nos ancêtres à un moment critique de leur histoire»...

* * *

Ainsi, j'ai commencé *Pro Domo* et je finis *Pro Patria*. N'est-ce pas toujours comme cela qu'on devrait finir ?

XVIII

Post-Scriptum

Dans toute cette discussion, j'ai compté le déficit Pallade à 35 millions et mon déficit à 27, dont 9 provenant des chemins de fer.

Or ce calcul n'est pas exact. Il y a une différence de 1.373.491 francs, qu'il faut ajouter au déficit Pallade et déduire de mon déficit, — ce qui porterait le premier à 36 millions et plus, et réduirait le mien à un peu moins de 26 millions.

Voici d'où provient cette erreur, que je négligerais si elle n'était pas caractéristique de la mauvaise foi et des procédés de M. Stourdza et C-ie.

On se rappelle que, jusqu'à l'année 1900-1901, le budget des chemins de fer commençait au 1-er janvier (nouveau style) pour finir au 31 décembre (n. s.), tandis que le budget général de l'Etat compte du 1-er avril au 31 mars (vieux style). La con-

séquence était que le budget des chemins de fer ne pouvait jamais être discuté dans les Chambres. Celles-ci se réunissant le 28 novembre (n. s.) jusqu'au 31 décembre, il y avait à peine le temps nécessaire pour la constitution des bureaux et la discussion de l'Adresse. Le budget des chemins de fer était voté à la hâte.

Pour remédier à cet état de choses, pour pouvoir examiner dorénavant ce budget, la loi du 14 mars 1900 disposait qu'à l'avenir le budget des chemins de fer commencerait le 1-er avril (vieux style). Alors, la même loi avait décidé que la gestion des trois mois, janvier, février et mars 1900, se rattacherait à l'exercice 1899-1900, ce qui n'était que juste, puisque les autres budgets de 1899-1900 finissaient également au 31 mars 1900.

Or, les trois mois de janvier, février et mars 1900 donnent un découvert des dépenses de 1.373.491 francs, qui vont grossir le déficit du budget Stourdza-Pallade déjà constaté.

Arrivés au pouvoir, MM. Stourdza-Pallade ont la mesquinerie de revenir sur la loi du 14 mars 1900 et, par une loi du 21 juin 1901, ils passent ce déficit de 1.373.491 francs au compte de l'année budgétaire 1900-1901, pour grossir ainsi injustement le déficit de mon budget dit „sauvage“ d'encore 1.373.491 francs (voir l'Exposé de la situation du Trésor au 30 septembre 1901, § 10, p. XVI).

Evidemment, ce n'est pas un million de plus ou de moins qui peut résoudre une grande question de politique financière; mais la vilénie du procédé a de quoi écœurer.

VERIFICAT
2007

VERIFICAT
1987

BIBLIOTECA
CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI

VERIFICAT
2017